

RAPPORT D'ACTIVITES 2017



Une solidarité qui
handi long !

Service d'aide précoce, d'accompagnement et d'accueil familial
agrée par la COCOF - Service Public Francophone Bruxellois

22, rue Martin V – 1200 Bruxelles



Remerciements

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui, au court de cette année, nous ont aidés à poursuivre les objectifs de FAMISOL au bénéfice des enfants et de leurs parents.

Qu'il nous soit permis de lever tout spécialement notre chapeau à la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et à son Bourgmestre, Monsieur Maingain qui nous a honorés en choisissant FAMISOL comme association « Coup de Cœur 2017 ».

Merci aux donateurs pour la confiance qu'ils nous accordent et pour leur générosité qui nous permet d'améliorer matériellement l'accueil des enfants et de leur famille.

Merci à nos voisins et collègues de « Comprendre et Parler », du « CREB - Woluwe » et « l'IRAHM » qui nous offrent l'accès à leur lieu quand nous en avons besoin.

Merci aux volontaires qui rendent possibles les accueils en « parrainage », en « journées loisir » et sont source de tant de belles rencontres.

Merci aux membres du Conseil d'administration de FAMISOL et spécialement à son trésorier qui se dépense sans compter, pour leur investissement, attention et présence chaque fois que nécessaire tout au long de l'histoire de l'association.

ET enfin et surtout, merci aux enfants et à leurs familles pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour la réciprocité à laquelle ils nous invitent.

A tous, chaleureusement merci !

Introduction	5
1ère partie : Présentation générale du service	7
<i>Dénomination de l'ASBL</i>	7
<i>Personne de contact</i>	7
<i>Objet social (extrait des statuts publiés au Moniteur belge)</i>	7
<i>Public cible</i>	7
<i>L'agrément de Famisol</i>	8
2ème partie : Présentation des activités menées en 2017	10
2.1. Missions principales	10
2.1.1. Présentation globale du public accompagné	10
a/ Début et fin d'accompagnement	13
b/ Distribution des âges des enfants en accompagnement	14
c/ Répartition géographique	14
d/ Répartition par sexe	14
e/Classification par type de déficience	15
f/ Origine des demandes	15
2.1.2. Nature des demandes et domaines d'accompagnement	16
a/ L'accueil familial	17
2.2. Mission complémentaire	21
2.2.1. Les enfants	23
2.2.2. Les encadrants volontaires	24
2.2.3. Les activités	25
2.3. Mission transversale : la communication	28
2.4. Autres axes de travail	33
L'ASAH :	33
OCAPI :	33
AFEA	34
La CODE :	34
Le Réseau 2 :	34
La WAIMH :	34
Le Café des Parents de FAMISOL:	36

3ème partie : Formations suivies par le personnel	37
4ème partie : Conclusions générales et perspectives	42
Annexes	44
<i>Les membres fondateurs</i>	44
<i>Le conseil d'administration</i>	44
<i>L'équipe</i>	45
<i>Historique</i>	46
<i>Aux lecteurs du rapport d'activités (émotion)</i>	51
<i>Les domaines de l'accompagnement</i>	52
<i>Activités des JF en 2017</i>	56
<i>Le soin institutionnel</i>	58
<i>Participation du Docteur Dethiou aux réunions de la Commission Subrégionale du Brabant Wallon et à celles de l'Association belge de Neuropédiatrie</i>	60
<i>Soirée Coup de cœur du Bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert</i>	61
<i>Réseau 2 – Journée du 20 septembre 2018</i>	62
<i>OCAPI : Rapport d'activités 2017</i>	64

Introduction

« Au commencement est la Relation,
qui est une catégorie de l'être, une disposition d'accueil,
un contenant, un moule psychique... »
M. Buber

Si « un bébé seul cela n'existe pas » (Winnicott), nos vies respectives s'inscrivent dans une rencontre primordiale sans laquelle nous n'existerions pas. En d'autre terme, c'est par l'autre que le sujet entre vraiment dans l'existence.

On pourrait dire de même, que c'est encore par l'autre qu'il y reste. Ainsi, dans un monde où bien heureusement, il est autant question d'inclusion, d'intégration, on sait que l'exclusion n'est jamais loin et exige toute notre vigilance pour ne pas en être acteur ni complice.

Il se fait qu'au départ de l'acte solidaire et de la réciprocité, la **rencontre** est au cœur de la démarche de FAMISOL – Familles solidaires et ce depuis la création de l'ASBL

On en trouve trace au fil des rapports, des réunions d'équipe, des procédures mises en place par le conseil d'administration afin de remplir ses missions, au fil également de l'accompagnement des enfants et de leur parents ou encore au fil des projets mis en place et qui en émanent.

La rencontre, c'est encore ce qui soude l'association et les personnes qui lui donnent âme, autour des objectifs et de la mission sociale de l'asbl. On pourrait dire qu'elle fait partie de l'atmosphère que nous évoquions l'an dernier, atmosphère qui s'offre en tant que contenant, en tant que support à une dynamique d'équipe et partant à tous ceux que cette dernière rencontre.

Rencontres, tissages de liens nous ont amené au fil du temps à embrasser plus, tout en veillant à considérer chaque personne qui nous arrive, enfant ou adulte, dans sa singularité, puisque comme on le lira dans ce rapport, « quantité », tant pour l'accompagnement que pour l'accueil familial, n'est pas équivalent à « qualité » et ne peut être une fin en soi.

Brièvement, nos rencontres de 2017, nous ont vu poursuivre les rendez-vous du « café des parents » et accueillir un compte Facebook par et pour ces derniers,

Annoncé l'an dernier, le mercredi après-midi dédié à l'accueil d'enfants et de jeunes en groupe dans le cadre de la mission « loisir » a bien vu le jour. Son petit nom ? « Mercredif » en famisolien...f © On en trouvera le détail un peu plus loin.

Le cadre du volontariat, remis sur le métier l'an dernier a consolidé et approfondi nos liens et nous nous en réjouissons !

L'accompagnement de l'accueil familial a été également retravaillé afin de prendre mieux en compte chacun des intervenants : parents – enfants – famille de parrainage. Il signe, de façon renouvelée, l'engagement de Famisol afin de faciliter le processus et de le soutenir. L'équipe se fera un plaisir de vous en donner les détails au cours de l'assemblée générale.

2017, aura également mis l'équipe au travail autour de l'approfondissement d'une situation selon le thème « Destins du symptôme. Les inventions et leurs limites » pour le Réseau 2. Ce travail collectif sera finalisé pour 2018 et présenté lors de la journée du 20 septembre. Une belle aventure !

Famisol a été mise à l'honneur lors de la soirée coup de cœur du bourgmestre de Woluwe Saint Lambert le 15 février. Aussi inespérée que bienvenue nous sommes sincèrement reconnaissants à tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de cet événement chapeauté par Monsieur Maingain. (v. annexe p. 61)

Du côté de l'équipe, Gaétan Genot nous a quittés pour un poste temps plein proposé par son autre employeur. Maureen LAUWAERT, ancienne volontaire, ancienne collègue étudiante, et ergothérapeute de choc, nous a rejoint et nous espérons être en mesure d'augmenter son temps de travail dès que possible (Ô finance !). Bienvenue à elle et longue vie à FAMISOL !

Les bébés annoncés l'an dernier sont bien arrivés et nous, nous attendons leur maman. Bienvenue à June et à Milo !!!
Bienvenue aussi à Nesrine MABROUK et à Yousra EL MANSSOURI qui ont assuré dignement le remplacement et dont les qualités promettent un bel avenir professionnel.

Prochainement, nous devons nous préparer au départ du Docteur Dethiou qui, nous l'espérons, nous tiendra au courant de ses découvertes lors de ses voyages et nouvelles randonnées.

2017 annonce également le passage de relai qui aura lieu en 2018, avec le départ à la pension de Gisèle Snyers. Nous sommes heureux d'accueillir notre future directrice, Cécile Walot, qui exercera la fonction dès juillet 2018. Super bienvenue à elle sous l'auspice d'une belle rencontre avec le conseil d'administration et l'équipe !

A bientôt !

Pour Famisol,

Gisèle SNYERS
Directrice

1ère partie : Présentation générale du service

Dénomination de l'ASBL

FAMISOL - Familles Solidaires
Siège social et d'activité: 22, rue Martin V à 1200 Bruxelles
Tél. : 02 / 771. 91.14
Courriel : info@famisol.be
Site Internet : www.famisol.be

Personne de contact

Gisèle SNYERS - Directrice
Tél. : 02 / 771. 91. 14
Courriel : g.snyers@famisol.be

Objet social (extrait des statuts publiés au Moniteur belge)

« L'association sans but lucratif (asbl) est constituée dans le but de :

- Fournir des services d'accompagnement et d'accueil familial aux enfants porteurs d'un handicap, âgés de 0 à 18 ans et à leur famille.
- Organiser des activités de loisirs pour les enfants porteurs d'un handicap, âgés de 0 à 18 ans.
- L'objectif de ces services est d'offrir du répit aux familles, de permettre à l'enfant porteur d'un handicap de créer des relations en dehors de son cadre familial et de contribuer à son épanouissement. Dans la poursuite de ce but, l'association pourra faire toutes opérations généralement quelconques. L'association est constituée pour une durée illimitée. »

Public cible

Famisol s'adresse aux enfants depuis la naissance jusqu'à la majorité, quel que soit le type de déficience, diagnostiquée ou en cours de bilan **et** à leurs parents dès avant la naissance. Notre objet est de favoriser l'épanouissement de l'enfant dans sa singularité et d'épauler, pour ce faire, ses parents, dans le cadre d'une indispensable relation de partenariat.

L'agrément de Famisol

Cet agrément comprend **trois missions principales** et **une mission complémentaire**.

Ainsi, Famisol est agréé pour les **Missions 1, 2 et 4¹** du décret du 4/03/1999 art 45

- Les missions principales répondent :

- 1° à l'aide précoce pour enfants handicapés et leur famille
- 2° au prolongement de l'aide précoce pour enfants handicapés en âge scolaire
- 4° au placement familial (terme légal auquel nous préférons celui d'« accueil familial »)

Et se déclinent selon les **Catégories : 3 et 5** (Art.2 de l'arrêté 2015/802)

Dès lors, Famisol est agréé en tant que **Service d'Accompagnement et d'Aide précoce**, en faveur d'au moins **40 personnes handicapées** » (cat. 3) et assure, en outre, la mission **d'Accueil familial** en opérant à « la **sélection des familles d'accueil**² en veillant particulièrement à leur capacité de développer un accueil correspondant aux besoins de la personne handicapée. » (cat.5)

Par ailleurs, aux termes de l'article 45 du décret, Famisol veille également, au travers de ses missions, **à participer à une sensibilisation collective de toute personne en relation avec la personne handicapée**.

¹ Aux termes de l'article 45 du Décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées (« décret »), « ils ont pour mission :

1° (Mission 1) : Lorsqu'ils accueillent des enfants handicapés en bas âge et leur famille, parfois même avant la naissance, d'assurer **une aide précoce**, soit une aide éducative, psychologique et sociale à l'enfant et à sa famille ainsi qu'une aide technique par un soutien individualisé à domicile et dans différents lieux de vie ;

2° (Mission 2) : Lorsqu'ils accompagnent l'enfant handicapé **en âge scolaire**, d'assurer un prolongement à l'aide précoce élaborée pour les enfants en bas âge en accentuant petit à petit la relation enfant-famille-école et d'encadrer la scolarité au niveau psychologique, identitaire et relationnel ; (..).

4° (Mission 4) : Lorsqu'ils assurent le placement familial, d'organiser conjointement à l'accompagnement, la recherche et la sélection des familles d'accueil. »

² Les familles d'accueil sont nommées « familles de parrainage » par Famisol, ce qui reflète l'accueil bienveillant et l'intérêt qu'elles portent aux enfants.

- La mission complémentaire répond :

aux loisirs pour enfants et adolescents (Art.10,§1,3° de l'arrêté du 22 mai 2008 repris dans l'art. 2 de l'arrêté 2015/802)

Il en résulte que chaque fin de semaine, le samedi et/ou le dimanche, l'équipe de Famisol accueille des enfants en groupe pour proposer une journée conviviale de détente et de rencontre grâce à la participation précieuse de volontaires et ce tout au long de l'année.

Cette mission complémentaire, qui s'inscrit résolument dans l'optique de « répit », d'aide concrète, va bien au-delà du pratique et permet à chacun (enfants, parents, mais aussi volontaires) de repartir un peu plus léger, riche d'un accueil, d'un peu plus d'humanité pour se sentir, en définitive, moins isolé, relié aux autres, à la société.

On l'aura compris, pour complémentaire qu'elle soit, cette mission n'est pas détachée de la philosophie de l'accompagnement qui anime Famisol où l'accueil et la mise en lien, l'ouverture à l'autre et à la rencontre sont au cœur même du projet.

Dans la pratique, les différentes missions s'articulent entre elles selon un va-et-vient incessant ; va-et-vient qui potentialise et alimente la réflexion que chacune suscite avec pour objectif d'accompagner au mieux -nous l'espérons les enfants et leurs parents.

2ème partie : Présentation des activités menées en 2017

« Notre mission première, et cela touche toutes nos activités, est d'**accueillir** des personnes qui souffrent et de les accueillir là où elles sont, dans le respect de ce qu'elles sont en mesure de mobiliser, à leur rythme. »

Cet accueil, nécessite des **forces vives**, soit des personnes formées professionnellement, intéressées par l'autre et qui puissent se mettre au service de ce dernier, en s'oubliant personnellement, le temps nécessaire.

Cela implique une équipe stable, engagée dans le cadre de contrats à durée indéterminée de façon à assurer une **continuité** pour les familles et leur assurer une sécurité dans le lien créé avec elles.

Cela implique également une dynamique d'équipe –dynamique à laquelle chacun contribue- **soucieuse et respectueuse du cadre** sur lequel s'appuyer.

2.1. Missions principales

Il est toujours utile de rappeler qu'en ce qui concerne nos deux missions principales, l'accompagnement des enfants et de leurs parents est au centre du dispositif. Il peut ouvrir à l'accueil familial de courte durée (placement familial), mais pas forcément. Par contre, il n'y a jamais d'accueil familial sans accompagnement en amont, puis conjoint.

Toutes Missions confondues, **132 enfants** ont été reçus en 2017, avec leurs parents ou adultes tutélaire, à la demande de ces derniers.

2.1.1. Présentation globale du public accompagné

Parmi ces 132 enfants,

- **126 enfants** auront été **accompagnés** dont
- **97** dans le cadre d'une **convention**
- **12 enfants** l'auront été dans le cadre de **l'accueil familial** de courte durée
- **6 enfants** auront été accueillis **exclusivement** en **mission loisirs**

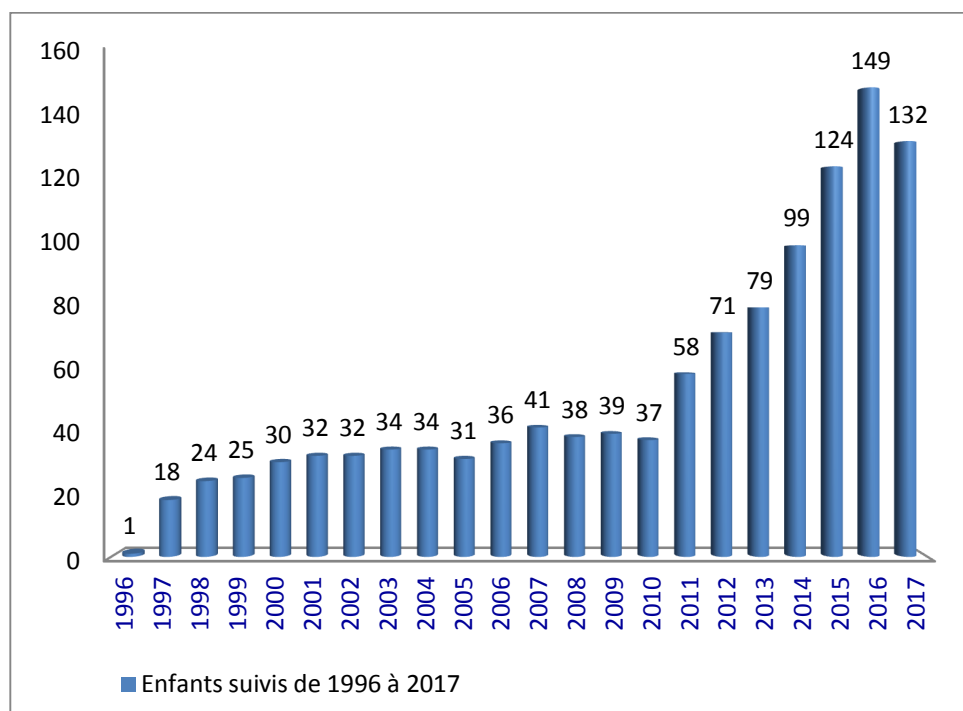
La COCOF - Service Public Francophone Bruxellois trouvera en annexe les tableaux reprenant les données demandées pour les différentes missions.

Fondamentalement, les caractéristiques des enfants et des familles qui constituent la population accueillie par le service restent stables et ce dans la diversité des demandes qui nous sont adressées. Nous notons cependant avoir fait un peu plus appel aux services de traduction que les années précédentes de façon à dégager les fratries de rôles qui reviennent à leur parents et de permettre une parole de ces derniers qu'ils ne se permettraient pas en présence de leurs enfants.

Voici l'évolution quantitative depuis 2010 :

- 2010 : 37 enfants
- 2011 : 58 enfants
- 2012 : 71 enfants
- 2013 : 79 enfants
- 2014 : 99 enfants
- 2015 : 124 enfants
- 2016 : 149 enfants
- **2017 : 132 enfants**

Et depuis 1996 :



Par les temps qui courent, il conviendra sans doute de préciser que **quantité ne signifie pas qualité**.

Des variations du nombre de personnes accueillies peuvent simplement indiquer l'absence de certains membres de l'équipe ou au contraire, leur présence. Il est bien normal, en effet, qu'une équipe connaisse des aléas.

Des variations peuvent aussi indiquer, qu'à équipe constante, les situations dont elle a la charge sont particulièrement complexes et exigeantes en termes d'investissement personnel, de souci de l'autre et de temps à lui dédier.

Notre travail consistant à créer des liens, à être responsables de ces derniers, il exige une gymnastique constante d'approche de l'enfant et de ses parents **sans « trop » ni « trop peu »** (ni trop proche, ni trop loin, ni trop présent, ni trop absent ...)

Cette dynamique d'approche, d'apprivoisement, varie d'une personne à l'autre, d'un enfant à l'autre, d'un moment à l'autre.

Il en résulte qu'aucun protocole, aussi statistiquement valide qu'il soit, ne nous donnera la clé permettant d'entrer en contact avec une personne donnée, dans sa singularité, pour lui restituer un petit plus de sens, un petit plus d'humanité, dans ce qu'il lui revient de vivre.

Cependant, s'il nous tient à cœur de ne laisser personne au bord du chemin, un accueil digne des personnes, sans renfort de personnel qualifié, ne peut être extensible à l'infini.

Nous travaillons en effet, à nouveau, à « flux tendu ». Si le vocabulaire économique ne sied pas à notre philosophie de l'accompagnement, comment exprimer autrement la tension dans laquelle l'équipe peut se trouver pour ne pas laisser l'autre dans un état de déréliction ?

Une demande d'extension d'agrément a dès lors été introduite cette année ; puisse t'elle aboutir bientôt afin de répondre des personnes qui font appel à nous.

Un accueil digne, c'est aussi une écoute, une **disponibilité** à l'autre dans la **rencontre**, qui ne peut se donner sans un **investissement** personnel de chaque membre de l'équipe

Cela ne se mesure pas et pourtant c'est la condition sine qua non pour qu'un travail de qualité puisse se faire.

C'est fait d'une foule de petits détails qui ne se mesurent pas plus : l'avis demandé à un collègue autour de la machine à café, l'orientation vers tel membre du réseau plutôt qu'à tel autre selon la situation, la rencontre

fortuite d'un parent à la piscine, l'appel téléphonique à telle famille dont « on n'a plus de nouvelle » et pas à telle autre qui semble avoir besoin de s'absenter et où l'on ferait pire que bien...

Selon Vincent Magos, « Tous ces interstices, qui ne peuvent entrer dans la pompeuse Evidence based practice, sont pourtant essentiels. »³

Dans ce domaine, en effet, mesure et comparaison s'effacent. Subsiste l'expérience intime de la rencontre qui peut-être affinera notre connaissance de nous-même et partant, notre sensibilité à l'autre, pareil à nous dans son humanité et pourtant singulier.

Voici la photographie que nous pouvons en donner :

a/ Début et fin d'accompagnement

Nous avons reçu **27 nouvelles situations** en 2017, dont **5** le temps de les réorienter ou d'acter leur non désir d'engagement dans un accompagnement. **22** d'entre elles étaient toujours suivies le **1^{er} janvier 2018**, dont **12** dans le cadre d'une convention.

Il y a eu **29 fins d'accompagnement**, parmi lesquelles 7 enfants non conventionnés :

- 5 enfants ont été suivis entre 5 et 10 ans
- 14 enfants ont été suivis entre 1 et 3 ans
- 10 enfants, ont été suivis moins d'un an ; ils étaient 35 l'an dernier.

Comme les années précédentes, ces chiffres indiquent bien l'effort d'accueil réalisé par Famisol ainsi que la mobilité, la souplesse, le mouvement introduit par le processus, qui permet aux personnes, après avoir été entendues, après avoir été reçues parfois à plusieurs reprises, de décider de s'engager ou non dans le cadre d'une convention.

On notera toutefois que nous avons connu moins de fins d'accompagnement que l'an dernier, mais également moins de nouvelles situations.

3 Vincent Magos, « Prévenir la maltraitance », 2018, p.37

Par contre, le nombre d'interventions annuel est quasi identique à celui de l'an dernier, soit que nous avons été autant « occupés » mais avec un peu moins de familles.

b/ Distribution des âges des enfants en accompagnement

Les classes d'âge au 1^{er} janvier 2017 sont les suivantes :

0-6 ans	33
7-11 ans	38
12-16 ans	41
17-21 ans	14
	126

Notre population a rajeuni ces dernières années, ce qui indique le renforcement de l'aide précoce comme thème de travail au sein de la politique *famisolienne*. Nous estimons important de faire place aux tout-petits et d'appuyer leurs parents au plus près du temps de leur demande. Notre objectif est notamment de prévenir des troubles qui pourraient se surajouter et témoigner d'une souffrance psychique évitable par un accompagnement adéquat.

c/ Répartition géographique

Famisol est et demeure un service résolument bruxellois : 108 enfants y habitent diverses communes de l'agglomération.

Cependant, le service est ouvert aux personnes résidant en périphérie.

C'est ainsi que 5 enfants sont domiciliés en Brabant Wallon et 13 en Brabant Flamand.

d/ Répartition par sexe

90 garçons et 36 filles.

Ce qui reflète la prévalence sexuelle du handicap qui touche effectivement plus les garçons que les filles.

e/Classification par type de déficience

01 - Handicap Mental	59
02 - Handicap Physique	14
03 - Handicap de la vue	2
04 - Handicap de l'Ouïe	3
05 - Cérébrolésion (IMC)	7
06 - Autisme	50
07 - Epilepsie	17
08 - Troubles Psy/comportement	13
09 - autres (dysphasie, polyhandicap...)	17
Handicap unique	86
Handicaps multiples	40
Total enfants	126

La tendance des années précédentes se poursuit sans qu'il y ait de changement remarquable depuis l'an dernier. Si le nombre total d'enfants a diminué, il reste identique pour la rubrique « autisme » et indique une augmentation de la rubrique « autre ».

f/ Origine des demandes

La majorité des envois demeure en lien avec un **réseau professionnel**. Réseau professionnel lui-même très diversifié, pour partie liée au champ du handicap, mais pas nécessairement puisqu'il ressort également de celui de la santé, de la santé mentale, du social (SAJ et SPJ inclus) ou encore du scolaire (PMS ou école). Le tam-tam des parents nous amène également de nouvelles demandes.

2.1.2. Nature des demandes et domaines d'accompagnement

La nature des demandes est dynamique par essence. Elle procède d'une **élaboration conjointe** où l'équipe veille à se mettre au diapason des familles afin de les aider à y voir plus clair et ce dans la multiplicité des sentiments que ces dernières traversent.

De ce point de vue, la demande comporte une **part relationnelle fondamentale** ; celle qui nous permet de considérer les personnes, enfant et adulte, dans leur singularité. Les systémiciens diraient que la demande émerge d'une « co-construction ». C'est en tout cas dans le lien qui nous relie qu'elle se donne à connaître, à naître, selon toutes les nuances de notre humanité.

Ces dernières années, l'augmentation du nombre d'enfants en accompagnement a pour effet que la demande principale n'est plus limitée à l'accueil familial. Cela ne veut pas dire que le besoin de répit soit absent, mais plutôt, comme on le verra plus loin, qu'il se module autrement. Si tout est loin d'être parfait, et sans nier le chemin qu'il reste à faire, d'autres offres de services ont heureusement été créées ces 20 dernières années et les parents trouvent actuellement plus d'appui pour leur enfant qu'à l'époque de la création de Famisol.

Il demeure que les domaines d'accompagnement sont vastes puisqu'ils répondent de façon personnalisée aux différentes questions qui animent les parents dans leur désir d'élever au mieux leur enfant.

De façon succincte, il peut s'agir de :

- La santé de l'enfant et de l'aide médicale à mettre en place ;
- Du diagnostic, mais aussi de la modulation de celui-ci dans le cas particulier de leur enfant ;
- Du pronostic évolutif ;
- De l'inquiétude par rapport au devenir de l'enfant, de celui de la famille (couple parental, fratrie) ;
- De la solitude éprouvée et du sentiment d'isolement qui peut en résulter ;
- De l'aide matérielle à laquelle ils peuvent prétendre (et à toutes les arcanes administratives pour en bénéficier) ;
- De soutien psycho-social et d'orientation ;
- D'orientation encore quant aux lieux d'accueil (crèches, écoles, centres de jour, centres d'hébergement, pensionnats, accueil extrascolaire, loisirs adaptés etc.) ;
- De remobilisation de la pensée et des affects ;

- De reconnaissance des aptitudes et capacités des uns et des autres ;
- De réassurance par rapport aux solutions créées par les parents, par l'enfant ;
- De faire naître des occasions de rencontres et soutenir la création de liens ;
- D'écoute -ce qui demanderait un chapitre en soit- et d'offre d'un espace d'élaboration ;
- De création de solutions singulières non encore imaginées puisqu'elles ne peuvent naître que d'une rencontre ;
- ...

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et nous serons heureux de l'étoffer lors de l'assemblée générale, si tel est le désir de ses membres.

Une constante transversale anime l'équipe de Famisol dans ces différentes questions. Il s'agit de l'investissement et de l'intérêt de cette dernière pour les personnes. L'intérêt pour l'autre en effet, ouvre à l'écoute qui elle-même suscite la parole. En d'autres mots, il n'y a pas de parole sans écoute. Et cette parole vraie, lorsqu'elle a trouvé accueil, procure allègement et regain d'énergie.

a/ L'accueil familial

Cette année, 12 enfants ont été accompagnés dans le cadre de l'accueil familial.

Parmi ceux-ci, 9 ont été effectivement accueillis, soit deux de plus que l'an dernier.

7 personnes nous ont contactés à la suite de campagnes de sensibilisation et d'appels menés par le service en 2017.

On prend la mesure dès lors, de l'aboutissement que peut représenter pour nous chaque nouvelle mise en place, chaque démarrage d'accueil.

Il s'agit d'un travail de fourmi, de chercheur d'or ou de pierre précieuse qui, inlassablement, les pieds dans l'eau, agite son tamis à la recherche de la pépite, tout en sensibilisant tout qui veut bien l'entendre, sur le sens de sa démarche.

Pourquoi nous donner tant de mal ?

Si l'accueil n'est pas indiqué pour tout enfant, ou pour tout jeune, le bénéfice qu'en retirent les protagonistes, enfants, parents et famille d'accueil –chacun exerçant le premier rôle - est remarquable !

Ici aussi, **la qualité** passe par d'autre critère que serait celui de la **quantité**.

Qui y a-t-il au fondement de l'accueil familial, si ce n'est une rencontre humaine ?

L'enfant est invité, **comme un enfant** par des personnes *tout-venant* de bonne volonté ; pas par des spécialistes du handicap, de l'éducation ou autre.

Il en résulte qu'en soi, les personnes sont portées vers l'autre en tant que sujet humain à qui l'on ne sait ce que l'on apportera et de qui on ne sait ce que l'on recevra, mais en étant animé de cette conviction que l'autre, potentiellement, dans les meilleurs cas, nous offrira ce quelque chose qu'il n'a pas, comme nous le ferons de notre part à son égard, puisque nul ne sait jamais ce qu'il donne.

Ce « comme un enfant » est infiniment réparateur, pour lui et pour sa famille si souvent confrontés au regard tantôt inquiet, stupéfait et parfois hostile, croisé dans l'espace public.

Il est aussi réparateur pour tout être humain conscient de la dureté de la marche du monde et des conditions réservées aux plus fragiles d'entre nous. La solidarité nous grandit. Il s'agit bien d'une valeur présente à Famisol depuis l'origine de l'association, inscrite dans ses statuts.

Dans tous les cas, une rencontre a lieu qui se décline initialement avec Famisol, puis entre chaque partenaire ; rencontre qui permettra de mettre en place une **solidarité active**, particulièrement précieuse par les temps qui courent, et qui, cela vaut la peine de le répéter, **nous grandit tous**.

Chaque accueil trouve son sens et sa richesse pour **un** enfant singulier d'une façon incommensurable qui « efface mesurage et comparaison »⁴

Indépendante de nombres additionnés, la **valeur** de l'accueil est **intrinsèque**, essentiellement intrinsèque.

Sous forme de slogan, nous pourrions la définir comme de l'inclusion active, le cœur en plus !

C'est bien ce qui nous anime et donne sens à ce travail de fourmi.

Le jeu en vaut la chandelle, n'est-ce pas ?

⁴ d'après Martin Buber ; « Je et tu » ; 1923

Le processus de sélection se poursuit de la même façon que l'an dernier et nous n'y reviendrons pas dans le détail au cours du présent rapport. Nous rappellerons cependant qu'il s'agit d'un processus délicat centré sur l'intérêt de l'enfant, mais aussi sur les bénéfices que le processus doit pouvoir apporter aux familles d'accueil. D'une certaine façon, c'est l'investissement de ces dernières qui leur offrira le support, le réceptacle, à la satisfaction, et aux joies de l'accueil. C'est encore cet investissement qui leur permettra de dépasser les difficultés qui se présenteront et qui, comme les joies, sont inhérentes au parcours d'accueil.

Ce processus imprescriptible, aussi soigné soit-il, ne garantit pas pour autant l'aboutissement d'un accueil. De nombreuses variables entrent en jeu et tant les parents que les familles d'accueil peuvent toujours se rétracter. Il est important en effet que cette démarche procède, pour les uns et les autres, d'un choix éclairé, réfléchi et libre.

Il résulte que si nous œuvrons sans compter, nous ne pouvons, et c'est très bien ainsi, maîtriser la totalité du processus, ni assurer que des accueils auront lieu ; puissent le cabinet et l'administration bien vouloir nous entendre sur ce point .

La COCOF - Service Public Francophone Bruxellois trouvera le tableau reprenant les données de l'accueil familial de courte durée en annexe.

Voici une sélection succincte des données

1/ En ce qui concerne la **distribution des âges au 1^{er} janvier 2017** :

0-6 ans	1
7-11 ans	2
12-16 ans	7
17-21 ans	2

On voit que l'accueil familial concerne majoritairement la classe d'âge des 12-16 ans.

2/ La **localisation des familles d'accueil** ne présente pas de différence significative par rapport aux années précédentes. Si les enfants sont majoritairement bruxellois, les familles d'accueil le sont un tout petit peu

moins. Ainsi, 5 sont localisées à Bruxelles, 2 en Région wallonne et 2 en Région flamande.

3/ La population bénéficiaire ne se distingue pas particulièrement des autres enfants en accompagnement. Toutefois il y a nettement moins d'enfants présentant des troubles de la sphère relationnelle dans cet échantillon.

On trouvera en annexe les notes développées l'an dernier quant à divers aspects de l'accompagnement toujours valables aujourd'hui.

2.2. Mission complémentaire

Loisirs pour enfants et adolescents (Art.10/§1/3°)

Les journées Famisol (JF), un lieu et temps d'accueil d'enfants de 5 à 18 ans, plusieurs samedis et dimanches par mois, un **espace ludique et récréatif dans un cadre de vie en groupe.**

La permanence des repères y est favorisée, dans les lieux, les personnes, le rythme et les activités, afin d'**assurer une saine contenance pour des enfants qui en ont davantage besoin.**

En tant qu'enfants, ceux-ci ont besoin d'être invités, attendus par des adultes tiers qui les considèrent et les investissent avec un intérêt sincère, en tentant de **s'adapter au mieux à leurs modulations personnelles.**

Ces adultes sont sensibles aux limites, aux embûches rencontrées par les enfants dans leur mûrissement, dans leur socialisation en développement ; toujours est-il que l'accueil de chacun d'eux est empreint d'une confiance résolue en leurs capacités. Chaque enfant est écouté, respecté dans son rythme, et **valorisé dans son rôle d'acteur au sein du groupe** et de la journée en cours.

La demande d'**activités de week-end** nous parvient régulièrement. Les journées Famisol font partie des rares possibilités auxquelles pensent bien souvent les familles quand elles contactent l'équipe pour leur enfant. Nous tentons d'y répondre au mieux, dans la mesure de nos capacités...

L'inauguration des **mercredifs** en janvier (voir plus bas) témoigne de l'énergie et de la créativité déployée par l'équipe pour proposer de nouvelles solutions d'accueil-loisir à Famisol. Tout comme cet après-midi ludique de vacances de Noël, organisé en tant qu'accueil "extra" de trois enfants (dont deux ne participent pas aux journées Famisol) par trois membres de l'équipe JF, en guise de répit pour ces enfants et pour leur famille.

La nécessaire permanence que nous offrons aux enfants accueillis est étroitement liée à ce qu'on peut appeler la **cohérence famisolienne.**

Cette cohérence affleure dans le travail de coopération que mène l'équipe **collégiale** de l'asbl avec les parents et autant que possible avec leur enfant autour de la participation de celui-ci aux JF.

La majorité des enfants accueillis en loisir sont d'ailleurs suivis en accompagnement dans le cadre d'une convention. Il en résulte une précieuse plus-value, grâce à la **complémentarité**, à la **fluidité** entre l'accompagnement d'une famille et son enfant, et l'accueil mensuel de celui-ci par d'autres collègues que le binôme accompagnateur. Notre travail, centré prioritairement sur les intérêts de l'enfant, et nourri par le lien de confiance avec les parents, y gagne effectivement en **unité de sens**.

La cohérence transparait également dans le **travail avec les volontaires**, travail que l'équipe prend soin de maintenir vivant, notamment en rencontrant plus souvent ces **partenaires** lors de temps individuels d'échanges autour de leurs expériences et leurs ressentis en JF. L'équipe observe **davantage d'engagement** chez les bénévoles ; impliqués en tant que coéquipiers, les bénévoles nous donnent l'impression d'être plus conscients de leur contribution personnelle à la qualité d'accueil de chaque enfant visée en JF. C'est vraisemblablement un effet du nouveau cadre de volontariat.

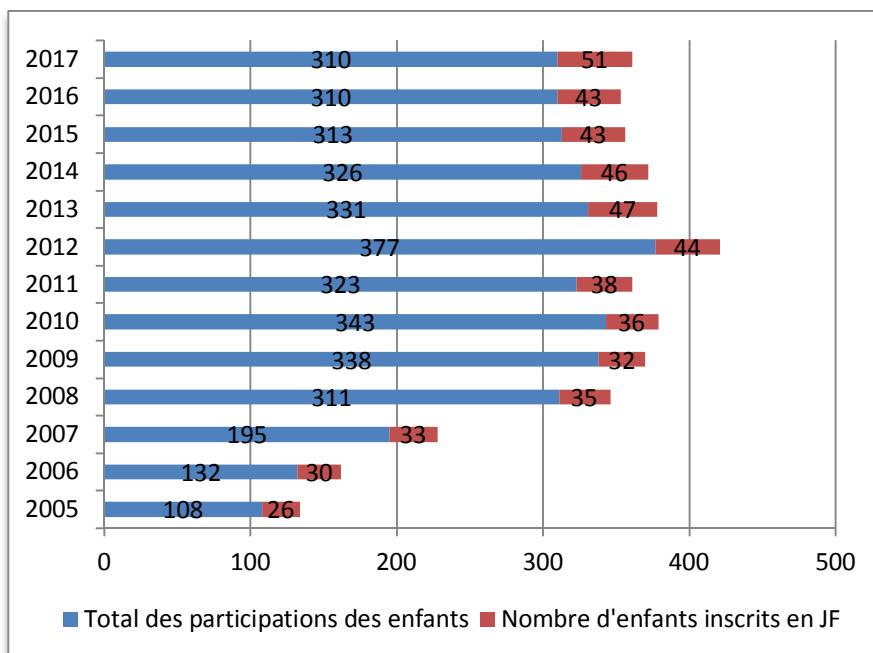
Nous travaillons avec **moins de bénévoles** qu'il y a quelques années, mais nous n'en ressentons pas de désagréments, au contraire. En 2017, l'équipe a d'ailleurs lancé moins d'appels de dernière minute aux volontaires pour venir prêter main-forte aux journées Famisol qu'en 2016.

Avec le remplacement en CDD d'une collègue absente pour une année, avec le départ en mai du nouveau collègue qui occupait un mi-temps JF depuis août 2016, puis son remplacement en juillet par une nouvelle collègue, longtemps volontaire et jobiste étudiante au sein de l'équipe JF, on peut dire que 2017 fut une **année dense en variations, et pourtant stable et créative...** Il y a quelque chose qui tient !

Enfin, l'équipe a eu l'honneur de bénéficier du concours d'**Anne POUSSEUR, psychomotricienne**. Plongée dans le bain de deux journées Famisol, elle nous a ensuite, en réunion d'équipe, renvoyé ses questions, ses observations, et proposé des suggestions quant à l'attention que nous pouvions porter à l'ambiance et à l'espace.

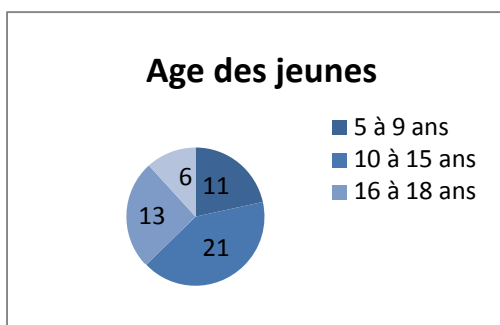
2.2.1. Les enfants

51 enfants étaient inscrits aux journées Famisol en 2017, comptabilisant **309 participations** au total.

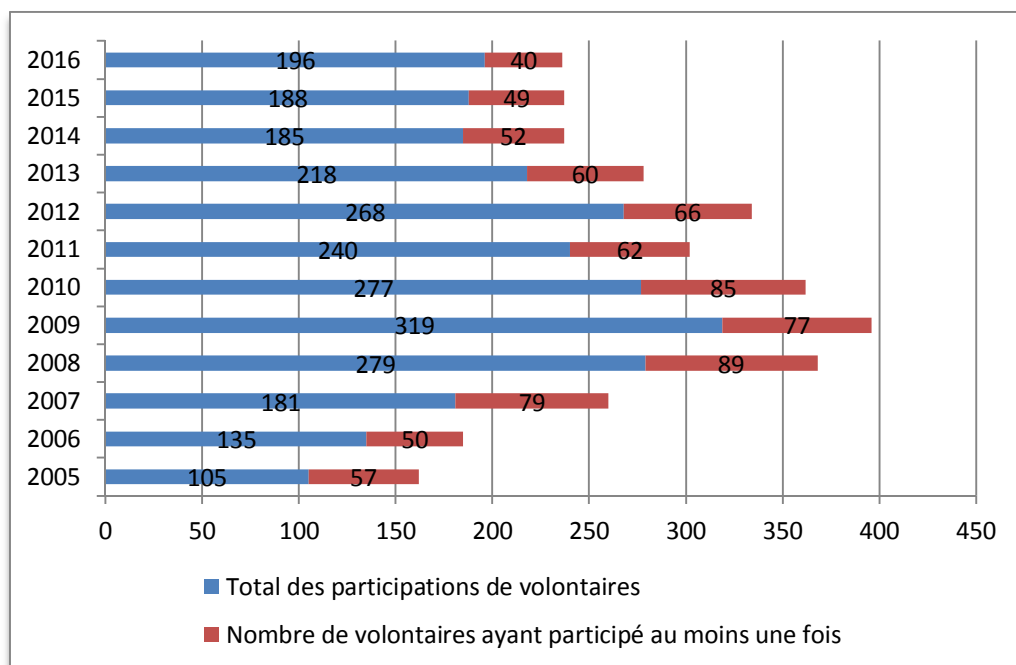


Sur ces 51 enfants :

- 3 enfants, de 6 et 7 ans sont entrés dans le projet des JF ;
- 5 enfants ont été accueillis aux activités mensuelles du mercredi ;
- 2 jeunes accompagnés ont été invités aux « JF-Silex-Ricochet » ;
- 1 jeune a atteint l'âge de 18 ans, et a poursuivi ses participations « JF-Silex-Ricochet » ;
- 3 jeunes de 21 ans ont cessé leurs participations aux « JF-Silex-Ricochet » ;
- 3 jeunes n'ont participé à aucune activité.



2.2.2. Les encadrants volontaires



27 encadrants ont participé aux journées Famisol en 2017 comptabilisant **132** participations au total.

On notera qu'ils étaient 40 l'an dernier, pour 196 participations.

Parmi ces 27 volontaires figuraient :

- **2 candidates stagiaires** ayant comptabilisé 1 participation chacune ;
- **2 stagiaires** ayant comptabilisé 17 participations ;
- **2 volontaires** candidats au parrainage ayant comptabilisé 3 participations ;
- **une volontaire** ayant participé à 9 journées Famisol en tant que jobiste.

Le cadre de volontariat, tel qu'il a été remanié, demande désormais aux nouveaux volontaires (qui auront été reçus une première fois dans les locaux par un *organisateur* pour un temps de présentations autour de la convention de volontariat), de participer à **deux journées Famisol d'essai sur une période de deux mois maximum**.

Ces deux journées « d'atterrissage » sont le seuil d'entrée dans le projet des JF. Les volontaires y sont accueillis avec une attention particulière de l'équipe, qui veille à les soutenir dans leurs prises de repères, leur

appropriation du cadre, et dans le lien né, d'entrée de jeu, de la rencontre avec les enfants.

Si le/la bénévole et l'équipe décident, comme dans l'immense majorité des cas, de poursuivre ensemble ce travail d'accueil des enfants, l'engagement volontaire de la personne est formalisé par un **temps de bilan à Famisol avec deux membres de l'équipe**, dont une de l'accompagnement, qui ne participe pas directement aux journées Famisol.

Chaque volontaire s'engage à participer un **minimum de 6 fois par an**, et un nouveau **temps de bilan est proposé annuellement**.

L'équipe, elle, garde en tête l'idée de proposer une **journée d'animation à formule variable, formative, destinée à tous les volontaires**, et à laquelle elle devrait s'atteler dans le courant de l'année 2018.

Parmi les **21 volontaires « classiques »** (c'est-à-dire sans compter les stagiaires, les jobistes, ni les personnes en processus vers le parrainage) :

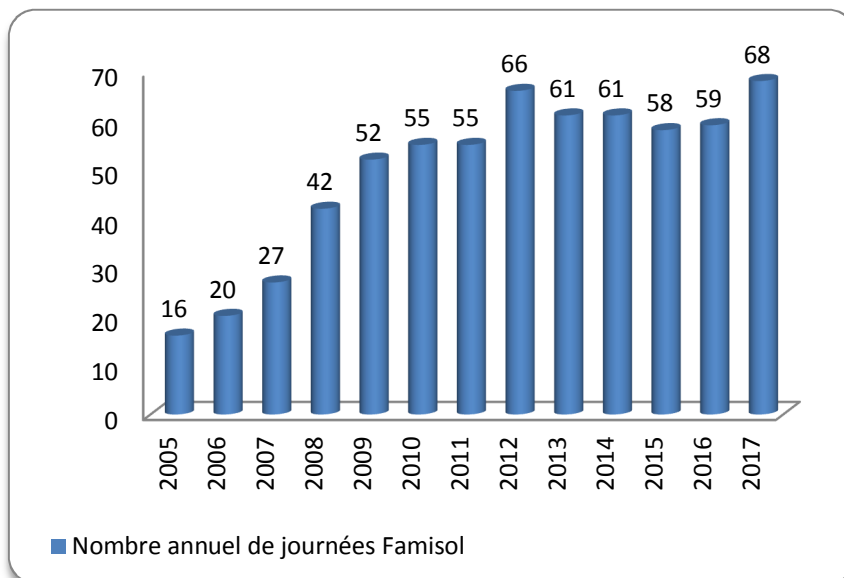
7 encadrants ont participé à 1 JF
2 encadrants ont participé à 2 JF
2 encadrants ont participé à 3 JF
3 encadrantes ont participé à 4 JF
2 encadrantes ont participé à 5 JF
1 encadrante a participé à 6 JF
2 encadrantes ont participé à 7 JF
1 encadrante a participé à 9 JF
1 encadrante a participé à 10 JF
1 encadrante a participé à 11 JF
1 encadrant a participé à 17 JF

L'équipe observe l'effet induit par ce nouveau cadre, dans la **participation de moins de volontaires**, mais dans leur **plus grande régularité** et un lien plus vivant à l'équipe, tendance déjà pressentie en 2016. Ce nouveau cadre permet donc de favoriser les plus petits groupes d'adultes, contribuant certainement à cette qualité d'ambiance bénéfique à tous en JF !

2.2.3. Les activités

68 journées Famisol ont été organisées en **2017** : 35 samedis, 21 dimanches, un vendredi en soirée, 11 mercredis après-midi.

22 d'entre elles ont eu lieu **pendant les vacances scolaires**, dont **12 pendant les vacances d'été**.



Les mercredis Famisol

L'idée des *mercredifs* est de proposer des temps de loisir *famisolien* à davantage de jeunes, prioritairement parmi ceux en attente de JF, et plus spécifiquement ceux dont l'école ne propose pas de CJES le mercredi après-midi et pour qui des activités adaptées vu leur profil, sont difficiles, pour ne pas dire impossibles, à trouver.

Initié en novembre 2016, le projet est lancé dès le mois de janvier 2017, au rythme d'un mercredi fixe par mois (seul le mois de décembre ne comptera pas de *mercredif*).

Une douzaine de familles accompagnées par Famisol avaient été contactées au départ, pour qui la perspective d'activités de loisir un mercredi après-midi par mois semblait faire sens et répondre à un besoin concret. Mais les contraintes logistiques représentaient un empêchement pour beaucoup d'entre-elles, la caillouteuse question du transport en premier.

Cinq enfants de 8 à 15 ans seront accueillis au fil de l'année. Le groupe ne dépassera jamais 4 enfants, et il arrivera deux fois qu'un enfant soit accueilli seul.

A l'instar des journées Famisol, l'accueil des enfants chaque troisième mercredi du mois est assuré par une équipe d'adultes la plus fixe possible - professionnels, stagiaires, volontaires.

L'accueil est assuré de 12h30 à 16h, dans une partie des locaux isolée des espaces où travaillent pendant ce temps les autres collègues.

Un temps de table, une activité de proximité (salle de gym, balade, plaine-de-jeux) et un dernier temps posé dans le local famisilien avant le retour à la maison, voilà le canevas retrouvé par les enfants à chacun de leur *mercredif*, et qui semble bien leur convenir, au vu du plaisir de revenir qu'ils attesteront au fil de leurs participations.

Les JF#

Les journées Famisol « dièses » ont maintenu leur rythme mensuel, avec la formule désormais « itinérante » adoptée au cours de l'année 2016. Ces journées ainsi aménagées (heures fixes, activités récurrentes, temps convivial des trajets en camionnette, un professionnel permanent parmi les trois assurant chaque JF#) nous ont permis de connaître une ambiance paisible qui prédominera toute l'année.

Merci aux équipes de l'IRAHM, du snoezelen Het Balanske, ainsi qu'au Centre Comprendre et Parler pour leur précieuse constance, dans l'accueil chaleureux et la camionnette qu'ils nous ont réservés tout au long de l'année !

La participation de longue date de deux frères aux JF# nous a guidés vers la question de leur individuation. A la demande de cette famille suivie de longue date en accompagnement, des sorties individuelles alternées certains mercredis après-midi, furent élaborées et initiées au mois de septembre, l'idée étant d'aider ces deux frères à vivre des activités *famisoliennes* séparément.

L'équipe et les parents jugeront des effets bénéfiques que ces sorties pourront éventuellement favoriser ; celles-ci nous réjouissent en tout cas, pour ce qu'elles viennent traduire des mouvements de cette famille et de la confiance témoignée par celle-ci à l'égard de Famisol.

Les JF “Silex”

Quatre journées Famisol en partenariat avec les asbl Le Silex et Le Ricochet ont eu lieu en 2017, c'est-à-dire une de plus qu'habituellement. Ce rythme de 4x/an sera désormais tenu, dans la mesure du possible, en accord avec la volonté des 3 asbl qui y voient sens.

Ces activités à destination des 16/21 ans (et bien au-delà en ce qui concerne les adultes des Silex et Ricochet) ont consisté en un barbecue, une balade entre Famisol et Le Silex, une activité musicale, et une soirée Halloween !

2.3. Mission transversale : la communication

En 2017, Famisol est restée fidèle à ses rendez-vous publics annuels que sont la Fête de l'Iris, les Fêtes Romanes, et le Festival Zéro>18.

L'équipe a également eu le plaisir et l'honneur de participer à deux événements extraordinaires : la Soirée « Coup-de-cœur » du bourgmestre et la Journée de sensibilisation au handicap de la commune.

L'année sera surtout pétrie de deux importantes campagnes de communication, l'une *aféenne* (AFEA : “J'ouvre ma porte !”), l'autre *famisolienne* (“Des enfants bruxellois rêvent d'être invités”).

Campagne AFEA “J'ouvre ma porte !”

Cette campagne wallonne et bruxelloise est le fruit d'un travail de coopération entre les services membres du réseau AFEA (Accueil Familial Enfants Adultes) et Mutation Production, initié début 2016.

Le lancement officiel de la campagne aura lieu le 19 septembre 2017, celle-ci étant conçue comme pérenne.

La campagne « J'ouvre ma porte ! » est centrée sur deux capsules vidéo, un site web (www.jouvremaporte.be) associé à une page Facebook, et des affiches et flyers, avec l'ambition d'intéresser toute personne touchée et animée par la notion d'accueil (clip de deux minutes), puis

d'approcher les formes multiples de l'accueil familial en termes vivants et informatifs (clip de 6 minutes), que ce soit par des témoignages des personnes directement concernées, ou par ceux des équipes de professionnels.

Les services partenaires AFEA mesureront les retombées de cette campagne à court et plus long terme, en termes de nouvelles familles d'accueil.



Les premiers effets étaient d'ores et déjà identifiables à la fin de l'année : le réseau AFEA gagne en notoriété (auprès des organes de presse et de toutes les institutions contactées pour participer à la diffusion d'affiches) et le sentiment d'appartenance *aféenne* semble avoir tiré bénéfice de cette campagne fédératrice, comme en a témoigné l'enthousiasme suscité par la journée inter-équipes "J'ouvre ma porte" organisée le 11 octobre.

Soirée « Coup de cœur » du bourgmestre

Le 15 février au centre culturel Wolubilis se déroulait la soirée « Coup de Cœur » du Bourgmestre Olivier MAINGAIN. Celle-ci était organisée cette année au profit de Famisol, et proposait le spectacle « *Liberté, égalité, identité* » de et par Sam Touzani.

La soirée fut inaugurée par monsieur MAINGAIN, qui eut la gentillesse d'accorder un large temps de parole à l'équipe de Famisol pour présenter l'asbl au public présent, venu en nombre.

Fête de l'Iris

La fête de la Région bruxelloise est un événement drainant un public large, dans le cadre agréable du Parc de Bruxelles. Famisol y propose chaque année une petite animation facile d'accès.



Cette année 2017, un arbre-à-kolams était présenté et les contributions des enfants comme des adultes étaient encouragées joyeusement. Sur les kolams (nos cartes de voeux), chacun pouvait noter ce qui le rendait heureux et accrocher ensuite son petit mot avec les autres, sur la branche de son choix...

Des enfants bruxellois rêvent d'être invités

Douze enfants accompagnés par Famisol attendent d'être invités par une famille de parrainage. Tel est le constat qui pousse l'équipe, mi-2017, à lancer cet appel aux citoyens bruxellois.

L'affichage dans le métro est envisagé comme un bon média, une chance en tout cas de nous assurer une visibilité publique pendant une année et ce à partir du mois de novembre, pour un affichage sur 60 valves "Infos" de 43 stations de métro bruxellois.

Pour étoffer cette campagne, un court clip vidéo d'animation partagé sur les réseaux sociaux, et des banderoles autocollantes à destination des

pare-brise de voitures, et que l'équipe diffuse auprès du réseau de sympathisants *famisoliens*.

N'hésitez-pas, nous en tenons à votre disposition !



Fêtes Romanes (1200)

Ce festival des arts de la rue, proche de Famisol, est un lieu de retrouvailles avec les familles fidèles au rendez-vous, qui viennent profiter de la qualité des spectacles et passent dès lors annuellement devant le stand de Famisol.

Cette année, celui-ci était pensé comme un lieu vivant, abritant une petite cabane en toile pour les enfants, un guignol-écran proposant les deux clips vidéos de la campagne "J'ouvre ma porte !", et des kolams dessinés au sol à la craie incitant les visiteurs à s'attarder, et discuter avec l'équipe *famisolienne* présente...



Journée communale de sensibilisation au handicap (1200)

Invitée par l'échevine Isabelle MOLENBERG, Famisol posa ses valises dans le hall du Wolubilis, le temps d'un jeudi d'octobre dédié à une sensibilisation au handicap, en compagnie des autres asbl de la commune actives dans le domaine.

Famisol y sortit une nouvelle fois ses crayons pour y reproduire l'animation des croquis "L'enfant avant tout" pour un public diversifié, et dans une agréable ambiance.

Festival Zéro>18 des Droits de l'Enfant

L'enfant à l'honneur, le temps d'une fête d'anniversaire de la Déclaration de ses Droits !

Famisol y animait "La cabane La La Tsoin Tsoin", une petite oasis ouverte aux petits et plus grands visiteurs, où paissaient quelques marionnettes-animales, où l'on servait du thé, pour de vrai ou pour du beurre, et où l'on chantait l'air de la campagne "Des enfants bruxellois rêvent d'être invités" !



2.4. Autres axes de travail

Il nous paraît fondamental d'entretenir non seulement des échanges, mais de créer aussi des liens avec nos collègues du secteur ainsi qu'avec ceux des secteurs connexes.

Ces investissements, portés par les différents membres de l'équipe, participent de notre inscription dans le tissu psychosocial au sens large (handicap, santé mentale, culture, droits humains, événements dans la cité comme on vient de le lire supra) selon les axes qui nous paraissent appropriés pour notre public.

Comme on le verra ci-dessous, nous avons poursuivi cet objectif cette année encore.

L'ASAH :

La collaboration au sein de l'ASAH se poursuit bien évidemment. Il en va de même de la réflexion collective concernant les nouveaux arrêtés relatifs aux services d'accompagnement, et aux « nouveaux » services d'accueil. Nous avons pu compter cette année sur l'aide de sa vice-présidente, Marianne Fedorowicz, lors des rencontres relatives au projet d'arrêté « accueil familial ».

OCAPI :

Le projet se poursuit en initiative « Organisation et Coordination de l'Aide Précoce pour l'Inclusion » et vient d'être inscrit dans le nouvel arrêté des services d'accompagnement (mars 2018)

On trouvera en annexe le rapport annuel de l'équipe des référentes (encore en élaboration à l'heure de rédiger ces lignes.)

En dehors du travail de terrain auprès des crèches assumé par Mme Dugardin, de concert avec les collègues référentes, il nous est revenu de mettre en place une formation destinée aux référentes et qui a eu lieu avec le concours du CFIP⁵. Deux demi-journées denses ont eu lieu au cours

⁵ Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique

du dernier trimestre, conciliant le délai d'obtention du subside et les agendas des travailleuses à temps partiel qui constituent l'équipe de choc d'OCAPI.

Une troisième demi-journée aura été dédiée à une présentation par le Susa de la méthode d'observation Denver.

AFEA – réseau Accueil Familial Enfants Adultes :

Nous avons participé aux réunions à raison au moins d'une demi-journée par mois mais c'est surtout l'équipe interservices qui a été mise à contribution pour l'élaboration conjointe de la campagne « J'ouvre ma porte ! ». Bravo à chacun d'eux ! Chers lecteurs, n'hésitez pas à vous rendre sur internet en *googlant* : « J'ouvre ma porte » ou encore : « Accueillir ? Non peut-être ! » et retenez les témoignages : incommensurable !

La CODE :

Nous avons participé avec beaucoup d'intérêt aux réunions de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant et contribué modestement au rapport alternatif publié en décembre 2017. C'est pour nous un groupe très stimulant auquel nous apportons ce que nous pouvons d'éclairage du terrain au sujet de l'enfant avec handicap et de sa famille.

Le Réseau 2 :

Notre participation au Réseau 2 a mis l'équipe au travail autour de la construction d'un cas, selon le thème choisi : « Destins du symptôme. Les inventions et leurs limites »

Un pari ? Une aventure collective et beaucoup de travail d'élaboration, de réflexion, d'échanges, d'écriture et de réécriture que nous présenterons au cours de la journée du 20 septembre 2018 au W'Hall. Les inscriptions sont ouvertes ! Vous trouverez l'affiche en annexe. Bravo à l'équipe !

La WAIMH :

Un membre de l'équipe participe au groupe de travail « **Signes précurseurs à risque de repli chez le bébé** » organisé à l'initiative de l'antenne belge de la World Association for Infant Mental Health.

Ce groupe travaille à la mise en place d'un dispositif de repérage des signes précoces et spécifiques d'un risque d'évolution autistique chez le bébé.

La réflexion porte, à partir de cas cliniques, sur l'importance de l'accompagnement des familles dès que celles-ci manifestent des inquiétudes, d'un dépistage précoce et de la mise en place d'une prise en charge. La démarche se veut **préventive et non prédictive**. L'objectif étant de sensibiliser les professionnels de la petite enfance aux signes d'alerte. Le groupe est constitué de pédopsychiatres, neuropédiatre, néonatalogue, médecin généraliste, psychologues et psychanalystes qui se réunissent trimestriellement.

Par ailleurs,

- Nous poursuivons notre collaboration avec le **Collectif des Assistant(e)s Socia(les)ux**, la **Coordination sociale** (2 réunions), ainsi qu'avec le **Silex**, le **Ricochet**, comme déjà signalé.
- Nous avons été invités à participer au **Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé** où Famisol exerce un mandat depuis cette année.

C'est avec constance aussi que nous participons aux réunions de la **Commission Subrégionale** du Brabant Wallon ; réunions dont on trouvera le relevé en annexe.

Dans le cadre de l'appui des milieux d'accueil petite enfance, nous poursuivons ponctuellement le frayage du groupe petite-enfance du « **réseau Entrelacs** » actif pour Bruxelles-Est.

La collaboration avec **Badje**, asbl active dans l'accueil inclusif de l'enfance à Bruxelles a pris une nouvelle forme ; celle d'encourager les parents et les milieux d'accueil à les contacter directement comme leur nouveau cadre l'établit.

Ces diverses et précieuses collaborations se poursuivront l'an prochain selon les objectifs cliniques qui s'imposeront à nous.

Et bien sûr, nous nous attachons toujours et plus que jamais à notre fonctionnement institutionnel comme nous l'avions évoqué l'an dernier, et dont on trouvera la trace en annexe.

Le Café des Parents de FAMISOL:

Il poursuit son chemin les 1ers lundi du mois et a donné naissance à un groupe Facebook- par et pour les parents de Famisol. Puisse-t-il favoriser convivialité, échange et soutien mutuel !

L'expérience de ce moment de rencontre informel, sans réservation, nous donne à penser qu'un accueil des parents sans rendez-vous, avec ou sans leur enfants, rencontrerait peut-être certains d'entre eux selon une modalité qui leur conviendrait mieux qu'un contact téléphonique préalable ? A suivre...

Mais pour l'instant, voici le relevé de quelques **espaces d'aération** qui nous aident à relancer la réflexion et à faciliter les collaborations par les rencontres que l'équipe y fait : les formations.

3ème partie : Formations suivies par le personnel

Un effort important est consenti par l'ASBL à la formation de l'ensemble de l'équipe, anciens et nouveaux, collègues ACS y compris et ce quel que soit le temps de travail des uns et des autres. Il s'agit d'un « investissement » indispensable afin de garantir un niveau d'exigence et de qualité dans les diverses missions qui nous sont imparties.

L'accent est porté sur les formations collectives, mais il est fait place également aux demandes de formations individuelles.

« Supervision d'équipe »

Avec Madame Claire MORELLE

Les 19/01, 9/2, 9/3, 11/5, 15/6, 14/9, 12/10, 16/11, 14/12/2017

Lieu : Famisol

Il s'agit d'une supervision clinique au fil des situations amenées par l'équipe et qui touchent l'accompagnement, les accueils familiaux ou encore les accueils en journées Famisol.

« Réunions théoriques »

Des moments théoriques ponctuels ont réuni l'ensemble de l'équipe autour de la lecture de plusieurs livres et articles.

Lieu : Famisol

- DOLTO Françoise, « Tout est langage »

- FREUD Sigmund, « Le sens des symptômes », *Introduction à la psychanalyse* [1915-1917], Paris, Payot, 1961, pp. 309-328

- FREUD Sigmund, « Rattachement à une action traumatique », *Introduction à la psychanalyse* [1915-1917], Paris, Payot, 1961, pp. 329-344

- FREUD Sigmund, « Résistance et refoulement », *Introduction à la psychanalyse* [1915-1917], Paris, Payot, 1961, pp. 345-364

- FREUD Sigmund, « La vie sexuelle de l'homme », *Introduction à la psychanalyse* [1915-1917], Paris, Payot, 1961, pp. 365-386

- FREUD Sigmund, « Point de vue du développement et de la régression. Etiologie », *Introduction à la psychanalyse* [1915-1917], Paris, Payot, 1961, pp. 411-434

« Journées au vert »

Organisateur : Famisol

Date : 29/6/17; 19/10/17

Lieu : Bois des Rêves (Ottignies)

Commentaire :

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces journées :

- l'Accueil familial : sélection des candidats, accompagnement des accueils familiaux et mise au point d'un nouveau dispositif pré et post accueil;
- les premiers entretiens
- le travail en binôme, l'appel au cadre comme tiers
- Le travail avec le parent absent
- Le travail d'accompagnement quand l'autorité parentale est attribuée à une institution ou un autre membre de la famille

Formation collective « Approche des enfants et des jeunes n'ayant pas accès au langage verbal par l'observation du non verbal »

Toute l'équipe

Formatrice : Madame Anne Pousseur

Lieu : Famisol

Dates : 5, 16, 25 février et 2 mars 2017

Commentaire : Observation participante au cours de 2 journées Famisol et feedback interactif lors de 2 réunions d'équipes

« L'observation du bébé selon Esther Bick »

2 membres de l'équipe

Organisateur : Société belge de psychanalyse

Date : 17/02/2018

Commentaire : attention portée à la vie émotionnelle et affective de l'enfant et à ce que cela provoque chez nous.

« Le bébé en retrait – Les premiers signes autistiques spécifiques » HUDERF – ULB Pr Laurent MOTTRON et Gisèle APTER

6 membres de l'équipe

Organisateur : HUDERF - ULB

Date : 23/02/2017

Commentaire : Présentation des étapes du développement de l'enfant en pointant à l'aide de vidéo les « moments sensibles » par rapport au risque d'autisme et présentation de la méthode Denver, un outil de stimulation précoce pour des enfants autistes ou à risque de repli autistique.

« Matinée préparatoire : « Destins du symptôme : Les inventions et leurs limites » Réseau 2

8 membres de l'équipe

Organisateur : Réseau 2, animation par : Céline Danloy (Introduction), Thierry Van de Wijngaert (Le symptôme au singulier, Sophie Boucquey (La fonction de l'écriture chez Amélie Nothomb, Karoline Buchner (Lire l'illisible chez Rabelais)

Date : 16/03/2017

Commentaire : Présentation de différents cas où la personne présente un symptôme qui est une solution, afin de servir de base pour la préparation du colloque du 20 septembre 2018.

« Dessine-moi un horizon » Famille Plurielles

8 membres de l'équipe

Organisateur : Familles Pluriels

Date : 23/03/2017

Commentaire : Colloque centré sur « l'accueil familial » et sur le parcours des enfants dans le dit accueil, analyse nuancée par différents courants professionnels (Psychanalyste, psychiatre, juge, ...)

« Initiation aux premiers secours pédiatriques » Ligue Francophone Belge de Sauvetage asbl

1 membre de l'équipe

Organisateur : Via Formapef

Date : 24/03/2017

Commentaire : Premiers soins et réanimation

« Hypothèses étiopathogéniques neuroscientifiques et cognitives-génétique de l'autisme »

1 membre de l'équipe

Organisateur : Huderf

Date : 30/03/2017

Commentaire : interventions du pédopsychiatre Pr Georgieff et du pédiatre Pr Munnich. Invitation à la prudence quant au diagnostic d'autisme.

« Réflexions autour l'accueil familial »

4 membres de l'équipe

Organisateur : AFEA – formateur : Jan DE MOL, psychologue clinicien, thérapeute familial et de couple.

Date : 30/03/2017

Commentaire : réflexions sur le rôle, la fonction des familles d'accueil et l'articulation des différents partenaires lors de l'accueil familial

« Cerebellar disorders and neurogenetics » :

1 membre de l'équipe

Organisateur : Réunion société Belge de neurologie pédiatrique

Date : 21/4/2017

« Qu'est-ce que je fais ici ? Aliés et aléas du travail psychosocial »

2 membres de l'équipe

Organisateur : Ecole belge de psychanalyse (à la Mort Subite)

Date : 06/06/2017

Commentaire : Intervention de Lily De Vooght. Ce qui nous pousse à la vie : réflexions sur le pulsionnel et la force

« La transmission. Comment dessiner un avenir dans les traces du passé »

8 membres de l'équipe

Organisateur : Parole d'enfants Association

Date : 1^{er} et 2 juin 2017

Commentaire : interventions de Daniel MARCELLI, Florence CALICIS, Jean-Paul MUGNIER, Alfredo CANEVARO, Laurent DEMOULIN, Christine VANDERBORGHT, Yves STEVENS, Francine ROSENBAUM, Dominique BRIARD, Jean-Paul GAILLARD + projections de films : Enfants du hasard (Production : Les films de la Passerelle) ; Cher papa (Production : Caméra Etc. 2016) ; Maye et Fils (production : Ecole Cantonale d'Art de Lausanne, 2010) ; Le pouvoir de savoir (production : Jive media Africa, 2013)

« Soutien à la parentalité »

2 membres de l'équipe

Organisateur : Entrelacs

Date : 20/06/2017

Commentaire : Intervention de Mr Bernard Demuysère et travail entre sous-groupe autour de la question du soutien (dans la parentalité).

« Formation à la communication non violente» Introduction

1 membre de l'équipe

Organisateur : Université de la paix

Date : 14 septembre 2017, 15 septembre 2017

Commentaire : apprendre à identifier ce qui, dans la communication, entraîne un enrichissement des relations et ce qui, au contraire provoque des tensions, de la résistance et même de la violence.

« Pour ou contre les sanctions collectives : le bonnet d'âne est-il mauvais ? »

1 membre de l'équipe

Organisateur : Entrelacs

Date : 19/09/2017

Commentaire : Intervention de Mr Bernard Demuysère et travail entre sous-groupe autour de la question de la sanction collective (suite du cycle « Soutien à la parentalité »).

« Le Programme de Prise en Charge de l'enfant au Chat Botté »

2 membres de l'équipe

Organisateur : Le Chat Botté

Date : 20 novembre 2017

Commentaire : L'asbl « Le Chat Botté », centre de rééducation fonctionnelle pédopsychiatrique pour

Des enfants de moins de sept ans présentant un trouble du spectre autistique, vous invite à une présentation de son travail et à une visite de ses différents locaux en réel et en images.

Cet évènement est adressé au réseau professionnel.

Interventions : « Le premier mois d'observation », Madame Caroline Mouton, psychologue ; « Comment la méthode ABA, la philosophie TEACCH et l'outil PECS se complètent pour soutenir la prise en charge de l'enfant ? », Madame Aline Henrion, psychologue et Docteur Isabelle Noël, pédopsychiatre et médecin directeur ; « Le travail avec les familles », Madame Alice Delwiche, assistante sociale

« Formation sésame »

7 membres de l'équipe

Organisateur : La Clairière

Date : 15 décembre 2017

Commentaire : Introduction : bref historique de la méthode, public ciblé, intérêt d'application,

Notions de base pour réaliser les signes : paramètres, rythme, expression faciale et corporelle, origine verbes...

Vocabulaire +/- 100 signes de première nécessité.

4ème partie : Conclusions générales et perspectives

« Nous pourrions reprendre une bonne part des conclusions précédentes parce que nous suivons notre fil rouge, même quand il emprunte des méandres inattendus. »

(extrait des conclusions du rapport 2015)

Le fil rouge se tisse et se retisse au fil des années.

Echeveau de laine et de soie, nous le voulons sans artifice, sans matière synthétique, un peu comme un beau tricot qui nous tient chaud et que l'on lave délicatement à la main.

Nous le suivons d'une année à l'autre et parfois nous rencontrons un nœud. Cela été le cas en 2017 lorsque en plein travail autour du projet relatif au cadre légal de l'accueil familial, un nouveau texte est apparu ne tenant pas compte de ce qui avait été déjà réfléchi ni des discussions précédentes. En effet, nous devons constater que des **critères supplémentaires** nous sont imposés pour remplir les **conditions d'agrément** et que ces critères marquent **un glissement de l'obligation de moyens à l'obligation de résultats**⁶ dans une matière où comme exposé plus haut, nous ne pouvons maîtriser la totalité du processus. Ce n'est pas faute de l'avoir dit. L'avenir nous le dira. Puissent ces dispositions être amendées et que soient inscrites dans le texte, la souplesse dont nous avons besoin pour travailler. **Il y va de l'intérêt de l'enfant !**

Par ailleurs, les missions de Famisol s'articulent, les unes avec les autres, dans leur diversité, selon une cohérence interne remarquable qui laisse place à l'initiative et à la créativité.

Le café des parents poursuit son bonhomme de chemin, les loisirs du mercredi après-midi sont lancés, l'accompagnement des accueils familiaux a été revu et amélioré, de même que le cadre du volontariat. 2018 verra la finalisation de notre travail d'écriture dans le cadre du Réseau 2. Nous pensons aussi proposer une permanence « spéciale parents » et évaluerons s'il y a lieu de la mettre en place ou non mais aussi, s'il y a les moyens pour le faire.

⁶ (x) enfants minimum et (x) périodes d'accueil minimum par an

Famisol, en effet, obtiendra t'elle la subvention nécessaire et souhaitée pour compléter un temps de travail et le porter à temps plein ? La demande d'extension d'agrément nous sera t'elle accordée dans un avenir proche ?

Quelles formes la créativité du travail d'équipe prendra t'elle en 2018 ?

Le chemin n'est pas facile, mais le **cadre** de travail mis en place ces dernières années nous a permis de gagner en liberté, et aussi en responsabilité. Souple, il présente ses exigences en terme de ressources personnelles, d'engagement et de cheminement ; de remise en question également.

Il permet d'aborder, d'appréhender, l'inattendu des situations qui se présentent dans leur diversité. Cependant, entre « saisir » le moment et se distancier de la « crainte » qu'il peut susciter, l'espace est parfois ténu et le travail d'équipe fondamental, pour qui est prêt, disposé, dans son propre cheminement, à jouer le jeu.

Un travail d'équipe demande en effet la participation de tous et je voudrais, au seuil de ce rapport – le dernier pour moi – saluer chacun pour ce qu'il m'a offert d'espace de travail, de confiance et d'accueil.

Famisol à chaque échelon, c'est-à-dire dans toutes ses instances, depuis les enfants et leurs parents qui nous rassemblent, jusqu'à l'assemblée générale garante de notre mission sociale, en passant par le conseil d'administration et l'équipe ; Famisol a été une très belle rencontre pour moi et je lui en sais infiniment gré ; à chacun, personnellement et très sincèrement, merci !

C'est confiante dans l'avenir du travail à Famisol et de chacun de ses acteurs, que je m'appête à donner, à remettre, le témoin à sa nouvelle directrice, Cécile Walot . C'est un grand bonheur !

Bon vent au vaisseau Famisolien et aux bonnes mains qui en prendront soin, le mèneront à bon port par de nouvelles voies et de belles découvertes !

*Un dernier mot encore : au-delà et à travers nos missions,
j'ai eu beaucoup de joie à travailler avec vous et ça
c'est un cadeau de la vie !*

Annexes

Les membres fondateurs

Arnaud BOONEN

Jean-Paul DEPOORTER

Bénédicte JACQUES de DIXMUDE

Anne-Françoise NYSSENS

Bernard RIAT

Isabelle van SCHENDEL

Le conseil d'administration

Bénédicte JACQUES de DIXMUDE, Présidente

Isabelle van SCHENDEL, Vice-présidente

Gilles ORTS, Trésorier

Bénédicte ETIENNE, Secrétaire

André DEREAU

Myriam PHILIPPART

L'équipe

Gisèle SNYERS, Directrice

Florence ANTONIAZZI, psychologue, Missions Accompagnement et Accueil Familial (en écartement prophylactique dès février)

Moïra BRASSEUR, éducatrice A1, Missions Loisirs et Accompagnement, en pause préparatoire à un heureux événement

Dr. Marie-Claude DETHIOU, neuro-pédiatre

Maud DUGARDIN, assistante sociale, Missions Accompagnement, Accueil Familial et référente Ocap

Marie-Laure DUMOULIN, psychologue, Missions Accompagnement et Accueil Familial

Yousra EL MANSSOURI, psychologue, en remplacement de F. ANTONIAZZI à partir du 13 février 2017

Gaétan GENOT, éducateur A1, Mission Loisirs, jusqu'au 31 mai 2017

Catherine HUWAERT, assistante administrative et maître ès chiffres

Fabian JACQUE, assistant social, Missions Accompagnement et Loisirs.

Maureen LAUWAERT, ergothérapeute, Mission Loisirs, à partir du 1er juillet 2017

Nesrine MABROUK, assistante sociale, en remplacement de M. BRASSEUR jusqu'au 24 novembre 2017

Jean-Michel MARCHAL, gradué en arts plastiques/graphisme, artiste en toute occasion, Mission Loisirs et chargé de Communication

Andrea PEREZ, éducatrice A1, Missions Accompagnement et Accueil Familial

Et aussi,

Marie-Thérèse CHRISTINE, Fée du logis, grâce à qui nous pouvons recevoir les enfants et travailler dans des locaux bien entretenus

Historique

2017

- introduction d'une demande d'extension d'agrément afin de répondre aux demandes (catégorie 4)
- poursuite du « **Café des parents** »
- et ouverture par ces derniers d'un compte « **facebook des parents de Famisol** »
- Démarrage d'une après-midi « Loisir » le mercredi intitulée « mercredif » en famisolienf ☺
- Mise au travail de l'équipe autour d'une situation qui sera présentée lors de la journée du **Réseau 2**, le 20 septembre 2018 - les inscriptions sont ouvertes ! ☺
- Poursuite du projet OCAPI toujours en subside initiative
- Soutien renouvelé du Cabinet Laanan pour Ocapi (promotion-événement-formation)
- Organisation, grâce à ce subside, de journées de formations des référentes OCAPI, dans les locaux de FAMISOL, avec le concours du CFCP ainsi qu'au Susa pour une initiation au DENVER
- Invitation à participer au Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé
- Lancement du processus de recrutement d'une nouvelle direction en prévision du départ à la « Jubilación » de G. Snyers

2016

- Invitation à tous les enfants et à leur parent, d'aujourd'hui et d'avant, à l'occasion des 20 ans de FAMISOL, pour un BBQ et un goûter exceptionnels.
- Lancement du « **Café des parents** »
- Rentrée d'un projet au fonds Maribel Social afin d'étoffer l'équipe Loisirs. Celui-ci nous a octroyé un **mi-temps** supplémentaire, engagé dès le 1^{er} août.
- Poursuite de l'augmentation du volume d'accompagnements (sans aucune mise en attente)
- Augmentation constante des suivis en aide précoce
- Poursuite du projet OCAPI toujours en subside initiative
- Soutien renouvelé du Cabinet Laanan pour Ocapi (promotion-événement-formation)
- Organisation, grâce à ce subside, de journées de formations des référentes OCAPI, dans les locaux de FAMISOL, avec le concours du CFCP
- Nous rejoignons le Réseau 2 et la WAIMH

2015

- Renouvellement d'agrément avec extension de catégorie du **1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020**, en **catégories 3** et 5 avec mission complémentaire de loisirs pour enfants et adolescents ; reçu officiellement le 20.11.15
- Engagement d'un temps plein supplémentaire pour l'accompagnement (entrée en fonction le 1^{er} décembre)

- Poursuite tout au long de l'année de l'augmentation du nombre d'accompagnement (sans aucune mise en attente)
- Augmentation constante des suivis en aide précoce
- Poursuite du projet OCAPI toujours en subside initiative
- Soutien renouvelé du Cabinet Laanan pour Ocapï (promotion-événement-formation)
- Organisation, grâce à ce subside, de journées de formations des référentes OCAPI, dans les locaux de FAMISOL, avec le concours du CFCP
- Visite de Madame la Ministre Fremault à Famisol et rencontre de l'équipe
- Par ailleurs, Madame Fremault et son cabinet nous ont honorés de leur présence au barbecue annuel des familles. Une joie pour tous !

2014

- Poursuite de l'augmentation du nombre d'accompagnement (sans aucune mise en attente)
- Augmentation plus marquée encore des suivis en aide précoce
- Poursuite du projet OCAPI en subside initiative
- Obtention d'un subside du Cabinet Vervoort pour Ocapï (promotion-événement-formation)
- Organisation d'une journée d'étude, grâce à ce subside, à l'occasion de la 1^{ère} année d'Ocapï honorée de la présence de notre nouvelle Ministre de tutelle, Mme Céline Fremault
- Rentrée d'un projet initiative répit Enfants-Parents
- Rentrée d'un projet au Fond Bec afin d'étoffer l'équipe Loisirs
- Rentrée du dossier de renouvellement d'agrément avec demande de passage à la catégorie III
- Reconnaissance de Famisol comme lieu de stage ULB.

2013

- Augmentation du nombre d'accompagnement
- Augmentation plus sensible des suivis en aide précoce
- Partenariat avec les services bruxellois d'aide précoce dans le cadre du **projet pilote OCAPI**
- Entrée à Afea (réseau **a**ccueil **f**amilial **e**nfants **a**dultes)
- Reconnaissance de Famisol comme lieu de stage UCL

2012

- Plus de liste d'attente
- Augmentation remarquable du nombre d'accompagnement
- Augmentation des suivis en aide précoce
- Elargissement des domaines de collaboration inter-institutionnelle

2011

- Nouvelle direction
- Semaine festive à l'occasion des 15 ans de Famisol
- Accueil d'étudiants stagiaires (AS, éducateurs spécialisés) qui ont participé à tous les secteurs d'activité de Famisol, supervision comprise.
- Décision d'introduire d'une demande d'extension d'agrément afin de répondre aux demandes (catégorie III)

2010

- Famisol a introduit une demande de renouvellement d'agrément à la COCOF et comme annoncé infra, a bénéficié d'une subvention de CAP 48 destinée à la recherche de personnes relais via les médias.
- Par ailleurs, nous avons obtenu un accord MARIBEL destiné à un mi-temps secrétariat.

2009

- Dans le cadre de la campagne 2008 de Cap 48, le projet « **Renforcement de la sensibilisation au projet** » de Famisol a été retenu dans les projets cofinancés par la Ministre E. Huytebroeck et Cap48 pour un montant total de 18.000,00€, chaque partenaire couvrant la moitié du financement. Ce budget sera utilisé fin 2009 et essentiellement en 2011 pour la recherche de personnes relais via les médias.

2008

- Obtention d'un mi-temps ACS pour l'encadrement des journées Famisol en février 2008.
- Modification des arrêtés relatifs aux services d'accompagnement à partir du 1er juillet, entraînant essentiellement un mi-temps supplémentaire pour la mission d'accueil familial court, ainsi que l'agrément pour la mission « loisir ».
- Agrandissement des locaux de 40 m², permettant notamment l'installation d'un second WC et d'un « coin à langer » pour adolescents.
- Ces travaux ont été financés grâce à un subside en initiative de 6.000,00 € accordé par la COCOF, ainsi que par le biais des subsides de la mission « loisir » annexe. Ces espaces permettent de développer les journées Famisol et d'accueillir les familles en semaine dans un espace plus adapté.

2007

- Obtention de deux mi-temps ACS supplémentaires pour les journées Famisol en octobre 2007.
- Demande d'agrément pour la mission « loisir » afin d'assurer la pérennité des journées Famisol.

2006

- Renouvellement d'agrément jusqu'au 30 juin 2011 : passage de catégorie 1 (suivi d'au moins 12 personnes handicapées) en catégorie 2 (suivi d'au moins 20 personnes handicapées). 36 enfants inscrits en 2006.
- Ce passage en catégorie 2 permet l'engagement d'un ETP supplémentaire et voit les frais de fonctionnement augmenter de 73 %.
- Fin des travaux d'aménagement. Une pendaison de crémaillère est organisée le 17 juin.
- Le 10 septembre : Fête des 10 ans de l'asbl avec toutes les familles, anciennes et contemporaines.

2005

- En avril, Cap 48 octroie un financement de 19.000,00 € pour aider à l'aménagement des locaux.
- Poursuite de l'organisation de journées Famisol mensuelles, appelées alors « journées Répît », grâce à l'octroi d'une subvention de 19.250,00 €. Ce montant couvre les dépenses inhérentes à ce projet du 01/01/05 au 31/07/06.
- Depuis septembre 2005, Famisol s'implique activement dans le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance, ou GAMP ⁷

2004

- Engagement en mars, d'un médecin spécialiste, pédopsychiatre.
- Engagement de deux personnes sous statut ACS, à mi-temps.
- En juillet, première journée Famisol organisée par le service, proposée à 11 enfants.
- De septembre à octobre : première étape de gros travaux d'aménagement, financés par le propriétaire des lieux loués. Le service bénéficie désormais de 48m² supplémentaires, et ce sans augmentation de loyer.

2003

- Suite aux modifications de l'arrêté 99/262/C, l'asbl a droit, pour 20 enfants accueillis chaque mois, à la prise en charge par la COCOF du salaire de la psychologue, équivalent à 23h/semaine, et d'un médecin spécialiste (12h/semaine). La psychologue de l'asbl peut augmenter son horaire et être totalement rémunérée par la COCOF.

2002

- Déménagement et installation dans de nouveaux bureaux accessibles pour tous et plus vastes permettant d'accueillir les familles (notamment lors des bilans).

2001

- Famisol engage une psychologue à mi-temps sur fonds propres.
- Famisol devient membre effectif de l'ASAH. (Association des Services d'Accompagnement des personnes Handicapées)
- La méthode de travail du service est réévaluée en équipe avec l'aide extérieure d'une formatrice, licenciée, thérapeute familiale systémique. Elle est décrite dans un document intitulé « Projet et Moyens d'Action ».

⁷ Le **G**roupe d'**A**ction qui dénonce le **M**anque de **P**laces pour personnes handicapées de grande dépendance a été créé en septembre 2005 sous l'impulsion de plusieurs services (dont Famisol) alarmés par le manque de places dans les services d'accueil de jour et d'hébergement en Région bruxelloise.

2000

- Famisol est agréé comme service d'accompagnement et d'accueil familial pour enfants porteurs d'un handicap :
- - En catégorie 1, ce qui correspond à un accompagnement d'au moins 12 enfants (alors que plus de 25 sont déjà inscrits), pour un équivalent temps plein et demi. Deux travailleurs à temps partiel supplémentaires peuvent donc être engagés.
- - En catégorie 5 pour la sélection des familles d'accueil.

1999

- Engagement des premiers membres du personnel (2 personnes à temps partiel pour 29h/sem en tout), complété par le travail bénévole indispensable.
- Le nom "Les Mains Tendues" est modifié : "FAMISOL - Familles Solidaires" est né.
Le siège social, ainsi que les bureaux, déménagent dans la région de Bruxelles-Capitale.

1998

- Demande d'un subside en initiative auprès de la COCOF : 180 000 BEF sont obtenus et 650 000 BEF l'année suivante.

1997

- Structuration du travail : une bénévole supplémentaire vient rejoindre l'équipe
- Un bureau leur est offert afin de permettre un travail plus systématique.

1^{er} avril 1996 : trois couples, interpellés par l'épuisement des familles avec un enfant porteur d'un handicap, dû au manque de relais dans leur entourage direct, décident de réfléchir à une solution pour répondre à ce problème.

Une association située à Liège - "Les Mains Tendues" - organisant de l'accueil familial à court terme, est contactée. En accord avec celle-ci, une nouvelle asbl "Les Mains Tendues" est créée, visant essentiellement à venir en aide aux familles de Bruxelles et du Brabant Wallon.

- Parution des statuts au Moniteur belge.
- Deux membres fondateurs bénévoles travaillent chez elles et rencontrent les premières familles.

Lors de la création de l'asbl, l'objet social principal était de **permettre à la famille d'un enfant handicapé de souffler, en confiant celui-ci pour de courtes périodes à une famille d'accueil** sélectionnée par l'association.

Aux lecteurs du rapport d'activités (émotion)



Les domaines de l'accompagnement

Extrait du Rapport d'activités 2015

b/ L'aspect social

L'aspect social, qu'il concerne les droits sociaux, la situation pécuniaire de la famille, ou son environnement social au sens large (famille, amis, voisins, autres intervenants...) nous interpelle toujours beaucoup.

D'une part parce que nous veillons à ce que les enfants disposent de l'aide sociale, pédagogique, médicale, relationnelle et administrative à laquelle ils peuvent prétendre.

D'autre part, parce que les parents peuvent, dans certains cas et sous le coup de ce qu'ils vivent, s'auto-exclurent du champ de la vie sociale au risque de précariser un peu plus encore leur existence. C'est pourquoi la question du lien social est tellement importante à notre estime. Si importante qu'elle motive les fêtes que nous proposons, comme prétexte à la rencontre.

Comme nous l'avons souligné plus haut, plus d'un tiers des familles conventionnées sont constituées d'un parent qui a assumé seul la charge de l'entièreté de la famille. Dans les faits, il s'agit de 31 mères et d'un père.

Par ailleurs, sur les 32 familles monoparentales, seules 11 occupent un emploi tandis que le restant de l'échantillon survit grâce à un revenu de remplacement.

De quoi rappeler l'importance de la solidarité et de la sécurité sociale comme prémisses du vivre ensemble. Face aux précarités grandissantes, l'enfance, **toute enfance**, nécessite et est en droit d'être investie dignement.

c/ Le début d'un accompagnement

Une famille nous contacte habituellement par téléphone, nous formulons une première demande (ou pas), nous lui proposons une première rencontre (mais peut-être pas)...

Voici le début d'un accompagnement « classique ».

Mais à quel moment débute-t-il ? A la signature de la convention ? A la première rencontre ? Durant le premier échange téléphonique ?

L'équipe retient plutôt cette dernière proposition. Dès lors, nous serons attentifs à ce que l'accompagnateur (-rice) qui a eu la personne au téléphone soit l'un des membres du binôme qui rencontrera la première fois l'enfant et sa famille.

Ces premiers moments de la rencontre nous demandent d'être pleinement présents, disponibles aux personnes que nous avons devant nous et pleinement humains avec elle. Selon certains auteurs (Shepherd, Brown et Greaves, 1972)⁸, cette posture peut être considérée comme thérapeutique en soi.

Cette disponibilité ne veut pas dire que nous soyons disponibles à tout prix, mais bien au prix d'une prise de recul nécessaire, d'une juste distance dans la relation que nous entretenons avec les familles. Il s'agit plutôt de nous risquer à penser et de nous abstenir de toute précipitation à donner une réponse immédiate qui, en dépit des demandes qui nous sont adressées, pourraient s'avérer prématurée. Nous avons encore du chemin à faire dans cette voie : *comment rester présents et « inactifs » alors que nous sommes formés à réagir ? La peur ne nous amène-t-elle pas à réagir immédiatement par crainte de perdre le contrôle ? Comment respecter notre temps de disponibilité au cours des entretiens en évitant les entretiens de longues durées (2-3heures) ? Quel cadre poser aux entretiens et comment le tenir ? En d'autres termes, comment respecter nos limites pour assurer une pleine disponibilité ? Comment également respecter le temps (ou la temporalité ?) des familles en souffrance que nous rencontrons ?*

La souffrance avec laquelle les familles passent notre porte peut nous frapper de plein fouet, parfois même nous figer...mais aussi nous confronter à des réactions très vives, voire étranges ou agressives. Le travail en binôme, le travail en équipe et nos supervisions sont alors d'une grande richesse pour nous mettre au travail, nous remettre à penser. Eva-Marie Golder, dans son ouvrage « Au seuil de l'inconscient », nous a éclairé sur ce qui est en jeu dès le premier moment de la rencontre. Ce moment intense de surprise, ce « moment sensible » où l'imaginaire écrit-elle joue un rôle

primordial et au cours duquel l'analyste s'implique en tant que personne. Simone Korff-Sausse nous rappelait récemment qu'à situation anormale, réponse anormale.

Que ce soit au début de l'accompagnement et par la suite, nous mettons un point d'honneur à créer un accueil chaleureux des enfants et de leurs familles qui demandent un accompagnement afin de créer petit à petit un climat de sécurité qui leur permettra ultérieurement de déposer leur vécu

8 Shepherd, I., Brown, E. and Greaves, G. (1972). Three-on-oneness (Presence). *Voices*, 8, 70-7.

en toute confiance. Offrir une tasse de café ou de thé aux multiples saveurs peut paraître un geste banal mais il contribue probablement au sentiment que les familles nous expriment de se sentir bienvenus à Famisol !

d/ L'école, l'extrascolaire et l'inclusion

Dans son ouvrage : « L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds », Jean-Yves Le Capitaine⁹ affirme que s'approprier le concept de l'inclusion, c'est vouloir changer l'école pour qu'elle soit accueillante, qu'elle puisse accueillir tout le monde. L'idée est donc de ne pas vouloir changer l'enfant mais bien le milieu, l'environnement qui l'accueille.

Même si ce concept est dans l'air du temps, les situations d'inclusion dans le milieu scolaire ne sont pas nombreuses. La majorité des enfants que nous accompagnons sont dans l'enseignement spécialisé. Il existe encore beaucoup de freins exprimés par les équipes pédagogiques pour accueillir un enfant à besoins spécifiques : manque de personnel, de temps, peurs pour l'équilibre du reste du groupe, peur de faire « mal »... A vrai dire, même si le désir d'accueillir est présent dans de nombreuses équipes, le système scolaire actuel, basé sur la réussite, ne facilite pas l'inclusion.

Que ce soit les équipes pédagogiques, les responsables de lieux d'accueil ou de mouvements de jeunesse, les intervenants s'adressent à nous car ils savent que nous côtoyons le jeune dans le cadre des journées Famisol. Eux-mêmes éprouvent des difficultés à le comprendre ou encore se demandent si leur cadre d'accueil peut répondre aux besoins de ce dernier.

Nous sommes bien conscients du danger qu'une position d'expert ferait courir au lien en proposant des recettes toutes faites ou pire en prenant la place des parents qui sont bien ceux qui connaissent le mieux leur enfant.

Du côté de l'**extrascolaire**, nous collaborons régulièrement avec Badje. Cette association favorise l'inclusion des enfants porteurs d'handicap dans des activités extrascolaires en mettant à disposition un animateur supplémentaire au lieu d'accueil extrascolaire.

Le premier contact entre Badje et la famille se déroule généralement avec nous pour faciliter le lien entre eux. Une équipe dans le Brabant Wallon,

9 Le Capitaine Jean-Yves, « L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds. », *Empan* 1/2013 (n° 89) p. 125-131
URL : www.cairn.info/revue-empan-2013-1-page-125.htm - DOI : 10.3917/empa.089.0125

Caravelles, propose un travail se rapprochant de celui de Badje mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de collaborer avec eux. Peut-être dans un avenir proche aurons-nous cette opportunité...

Les témoignages des parents après une expérience d'inclusion pour leur enfant sont souvent très positifs. Ils relèvent les effets positifs sur le groupe (sentiment de valorisation pour certains, empathie plus développée pour d'autres...) et sur leur enfant dont le rythme est respecté et pour qui l'accueil dans le groupe est une expérience enrichissante.

Activités des JF en 2017

7/01/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
8/01/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge
15/01/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
18/01/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
21/01/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Piscine Bulle d'H2O, W.-St-Pierre
28/01/2017	Plaine-de-jeux Malou, W.-St-Lambert
4/02/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Espace snoezelen, Zellik
5/02/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
12/02/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
15/02/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
19/02/2017	Parc Royal, Bruxelles 1000
25/02/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
4/03/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Piscine "Le Nautile", Anderlecht
11/03/2017	Barbecue au Silex, W.-St-Lambert
15/03/2017	Plaine-de-jeux Malou, W.-St-Lambert
19/03/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
26/03/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
1/04/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Jardin de l'IRAHM, W.-St-Lambert
8/04/2017	Parc Royal, Bruxelles 1000
15/04/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
19/04/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
23/04/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
29/04/2017	Parc de Roodebeek, W.-St-Lambert
13/05/2017	Balade Famisol-Silex, W.-St-Lambert
17/05/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
21/05/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Jardin de l'IRAHM, W.-St-Lambert
27/05/2017	Activité ânes avec « Naturânes », Waterloo
28/05/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge
3/06/2017	Musée des Sciences Naturelles, Ixelles
11/06/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
18/06/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge
21/06/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
24/06/2017	Plaine-de-jeux « Dames Blanches, W.-St-Pierre
25/06/2017	Plaine-de-jeux « Grandchamp » / Jardin de l'IRAHM, W.-Sts-Pierre et Lambert
1/07/2017	Brussels Info Place (BIP), Bruxelles 1000
8/07/2017	Parc de la Ferme Maximilien, Bruxelles 1000
15/07/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge
16/07/2017	Piscine « Sportcity », W.-St-Pierre
19/07/2017	Plaine-de-jeux « Dames Blanches, W.-St-Pierre
22/07/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge

29/07/2017	Piscine "Le Nautille", Anderlecht
5/08/2017	Activité avec l'asbl Activ'dog / Piscine « Sportcity », W.-St-Pierre
6/08/2017	Activité ânes avec « Naturânes », Waterloo
12/08/2017	Salle multi-sports au centre de « La Woluwe »
16/08/2017	Balade sur le site piétonnier des alentours
19/08/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Jardin de l'IRAHM, W.-St-Lambert
3/09/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Jardin de l'IRAHM, W.-St-Lambert
10/09/2017	Piscine « Sportcity », W.-St-Pierre
16/09/2017	Piscine « Sportcity », W.-St-Pierre
20/09/2017	Plaine-de-jeux « Dames Blanches, W.-St-Pierre
23/09/2017	Sortie aux Fêtes Romanes, W.-St-Lambert
30/09/2017	Hot-dogs et musique au Silex, W.-St-Lambert
8/10/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
14/10/2017	Plaine-de-jeux « Dames Blanches, W.-St-Pierre/ Jardin de l'IRAHM, W.-St-Lambert
18/10/2017	Plaine-de-jeux « Dames Blanches, W.-St-Pierre
21/10/2017	Parc de Roodebeek, W.-St-Lambert
28/10/2017	Parc de Roodebeek, W.-St-Lambert
4/11/2017	Balade au Centre-Ville, Bruxelles 1000
10/11/2017	Halloween Famisol Night
12/11/2017	Activité piscine avec l'asbl AP Plouf, Rixensart
15/11/2017	Balade sur le site piétonnier des alentours
18/11/2017	Plaine-de-jeux Malou, W.-St-Lambert
25/11/2017	Ludothèque « LUAPE » / Jardin de l'IRAHM, W.-Sts-Pierre et Lambert
2/12/2017	Brussels Info Place (BIP), Bruxelles 1000
9/12/2017	Espace Snoezelen « Het Balanske », Tielt-Winge / Jardin de l'IRAHM, W.-St-Lambert
10/12/2017	Piscine « Sportcity », W.-St-Pierre
16/12/2017	Sortie multi-activités au « TILT », Rixensart
23/12/2017	Parc de Roodebeek, W.-St-Lambert

Le soin institutionnel

Extrait du Rapport d'activités 2016

D'une certaine façon, Il en va de lui comme du travail habituellement féminin dans les foyers traditionnels (ou peut-être pas) : c'est lorsqu'il est grippé que l'on remarque que quelque chose manque. Une autre image serait celle de la santé dont nous ne mesurons l'importance qu'une fois confrontés à la maladie.

Il s'agit de l'attention portée en amont aux mécanismes institutionnels qui permettent d'assurer **le plus sainement possible**, les missions que nous publics, qui nous sont octroyés à cette fin.

Notre fonctionnement s'inspire de la psychothérapie institutionnelle initiée par F. Tosquelles et J. Oury. Sans rentrer dans les détails, ces deux psychiatres ont voulu, au sortir de la guerre, désaliéner les rapports patients-soignants. Ils se sont notamment intéressés à « **l'ambiance** » et aux vertus salvatrices de la fonction sociale. C'est ainsi que dans l'hôpital qu'ils ont fondé à La Borde, rien ne distinguait les soignants des soignés. Par ailleurs, ces derniers assuraient une série de fonctions (portier, téléphoniste, chauffeur, jardinier,...) qui permettaient à l'hôpital de « tourner » et qui mobilisaient leur « être sain ».

Il y a encore beaucoup à s'inspirer de ce courant afin **d'interroger sans cesse le rapport « aidants-aidés »** et veiller à ce que celui-ci soit le moins aliénant possible. Le risque n'est jamais loin, en effet, d'oublier les ressources des personnes, de les infantiliser et, en définitive, d'entretenir malgré soi une dépendance qui ne peut que les desservir.

Une des clés est le soin, l'attention qui peut être apportée à l'équipe en sachant que le style de direction imprimera celui de l'équipe, qui elle-même transmettra celui-ci aux personnes, enfants et adultes, accompagnés.

Il s'agit dès lors, pour prendre soin de notre public, de **prendre soin de l'équipe** et du **fonctionnement institutionnel**.

A l'instar de P. Kinoo, pour qui « un bon fonctionnement institutionnel nécessite notamment une analyse régulière du travail en réunion d'équipe »¹⁰ nous pouvons nous appuyer sur :

¹⁰ Kinoo, P. « Psychothérapie institutionnelle d'enfants. L'expérience du KaPP » Erès, 2012

- la réunion hebdomadaire, structurée en plusieurs volets, dont un théorique (lecture) ;
- La supervision mensuelle ;
- Les réunions institutionnelles, dites « au vert », deux à quatre fois par an, moments d'arrêt qui nous permettent d'approfondir des questions cliniques et de fonctionnement ;
- le travail en sous-groupe autour de projets donnés ;

Il est important également de favoriser les **apports extérieurs** par la participation à :

- des formations ;
- des journées d'études ;
- des colloques ;
- des lectures ;

Toute nourriture, toute **aération**, permettant de relancer la réflexion en interne sur les questions qui nous occupent au quotidien ; au risque de nous étouffer dans une rigidification toxique ou, à minima, dans des automatismes ; automatismes dont nous devons constamment nous déprendre.

Ces éléments ne sont pas exclusifs, mais bien imprescriptibles, afin de favoriser une **créativité** tellement nécessaire si nous souhaitons par notre travail, apporter un plus de vie, un plus de vitalité, un plus d'humanité, au bénéfique du public pour qui nous sommes là.

Ces éléments, en effet, participent d'une **ambiance porteuse** qui nous donne des ailes et le plaisir de travailler avec les enfants et leur parent.

Participation du Docteur Dethiou aux réunions de la Commission Subrégionale du Brabant Wallon et à celles de l'Association belge de Neuropédiatrie

Date	Réunions
16 janvier	AVIQ : Groupe de travail Inclusion
9 février	AVIQ : Groupe de travail Inclusion
23 février	AVIQ : Groupe de travail Inclusion
24 mars	AVIQ : Groupe de travail Inclusion
27 mars	Groupe annonce diagnostic Trisomie 21 - Inclusion
27 mars	AVIQ : Séance plénière Commission subrégionale du Brabant Wallon
8 juin	« GLEM »
28 juin	AVIQ : Groupe de travail Inclusion
16 septembre	Eméritat professeurs J.P. Misson
12 octobre	« GLEM »
23 octobre	Groupe annonce diagnostic Trisomie 21 - Inclusion
25 octobre	AVIQ : Groupe de travail Inclusion
18 décembre	AVIQ : Séance plénière Commission subrégionale du Brabant Wallon

Soirée Coup de cœur du Bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert

8^{ème} édition
Soirée Coup de 
du bourgmestre
Olivier Maingain
au profit de l'asbl FAMISOL

INVITATION

« Liberté, égalité, identité » de et par Sam Touzani


Entre rire et tendresse, entre rage et raison, ce seul en scène est une véritable ode à la liberté, débordant d'optimisme et de confiance en l'humanité.

Une réflexion humoristique sur notre identité humaine universelle, quand elle se définit plus par ce qui nous rapproche de l'autre, que par ce qui nous en distingue. Auteur, comédien, danseur, Sam Touzani est un artiste polymorphe. Lucide et engagé. Révolté et profondément généreux. Avec ironie et tendresse, il nous conte l'immigration de sa famille, d'origine berbère, l'arrivée des parents puis les enfants, immigrés de la 2^{ème} génération, coincés entre le besoin d'émancipation et le poids de la tradition. Cet amoureux de la langue française jongle avec les mots et les idées pour rejouer avec autodérision l'histoire de sa vie et de ses origines.

Texte et mise en scène : S. Touzani et B. Breuse



© Guillaume Lechat

Olivier Maingain, bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert
a le plaisir de vous inviter à la 8^{ème} édition de la soirée 
et à découvrir le spectacle

« Liberté égalité, identité » de et par Sam Touzani

Le spectacle sera suivi d'un cocktail

le mercredi 15 février à 20h

à Wolubilis

I, cours Paul-Henri Spaak - I 200 Bruxelles

PAF 25 euros - Réservation : 02.761.60.30

renseignements : www.wolubilis.be

L'ensemble des bénéfices de l'édition 2017 seront versés à l'asbl Famisol

La soirée « Coup de cœur du bourgmestre » vous invite à passer un agréable moment de découverte culturelle, tout en mettant à l'honneur une association solidaire implantée à Woluwe-Saint-Lambert. Les 7 premières éditions ont permis de récolter plus de 54.000 € au bénéfice de sept associations locales travaillant principalement dans le secteur de l'aide à l'enfance.



L'asbl FAMISOL

Active depuis 20 ans, l'asbl FAMISOL assure l'accueil et l'accompagnement de l'enfant porteur de handicap, dès avant sa naissance et jusqu'à 18 ans. Elle propose un soutien personnalisé de celui-ci et de sa famille dans le but de favoriser son épanouissement et de l'aider à grandir le mieux possible. Cet accompagnement peut mener vers un accueil familial de parrainage ou encore vers des activités de loisir en groupe. Organisés par l'équipe, ces accueils individuels ou en groupe sont possibles grâce à la participation active de bénévoles. Deux projets sont source de belles rencontres !

Réseau 2 – Journée du 20 septembre 2018

SSM ANAIS•SSM LA GERBE•SSM LE GRÈS•SSM ST-GILLES•SSM UCCLE•
COURT SÉJOUR ENADEN•CENTRE DE CRISE ENADEN•FOYER AURORE•LA BASTIDE•
LE PERTUIS•RENAISSANCE ASBL•LA PORTE OUVERTE• CLINIQUE FOND'ROY-HAS•
CENTRE HOSPITALIER JEAN TITECA•CLINIQUE PSYCHIATRIQUE SANATIA•
CONSULTATION ENADEN•CONSULTATION ABORDO•ASBL SÉSAME•CENTRE
PMS/SCHAERBEEK•CJ ANAIS•CJ ENADEN•CJ GRANDIR•CJ LE PRÉ-TEXTE•
LE QUODITIEN FOND'ROY•EPSYLON•LYCÉE THÉRAPEUTIQUE AREA+•EPSYLON•
CJ LES GLYCINES•LA MAISON FAMILIALE•IHP L'ANCRAGE•IHP L'ARCHIPEL•
IHP MESSIDOR•NOPS DE NUIT•FAMISOL-FAMILLES SOLIDAIRES•CMI MAYA•
LE HOLVENDAEL•SSM BALANCES NAMUR••••

Destins du SYMPTÔME

LES INVENTIONS ET LEURS LIMITES

Judi 20/09/2018
de 9h à 16h45 (accueil dès 8h30)

W:HALL
CENTRE CULTUREL DE MOLUMÉ SAINT PIERRE, 93 AV. CH. THIELEMANS, 1150 BXL

8ÈME JOURNÉE D'ÉTUDE DU

RÉSEAU 2

inscription
<http://institutions.wix.com/reseau2>
PAF: 40 eur / (étudiants-chômeurs:20 eur)

Destins du Symptôme

Les inventions et leurs limites

Mens sana in corpore sano ! – « Un esprit sain dans un corps sain ! » Jamais, sans doute, l'adage de Juvenal n'aura eu si bonne presse qu'en ce début de XXI^e siècle. Doit-il être saisi comme l'énoncé de l'harmonie entre le corps et l'esprit : viser l'accord entre un esprit apaisé et un corps silencieux pour le loger ? C'est alors un idéal qui y résonne : la santé mentale existerait, nouée au bien-être du corps. Et nombreuses sont aujourd'hui les voies proposées pour y accéder.

À l'ère des programmes thérapeutiques, le réel de la clinique ne cesse pourtant pas de nous confronter aux différentes formes du « ratage ». Les pensées parasites insistent ; l'autre sous toutes ses formes dérange, insupporte ; le corps se refuse au silence, au bien-être et à l'adaptation à son milieu. Les symptômes résistent, la pulsion fait retour bruyamment, et l'angoisse n'est jamais loin. La responsabilité en incomberait-elle au praticien qui ne serait pas expert assez ? À moins qu'elle ne revienne au patient, trop peu collaborant, sinon réfractaire ? Auquel cas, c'est l'exclusion qui le guette...

Le clinicien orienté par la psychanalyse déplace ces questions, car il fait son lot de ce qui, toujours, échappe au programme. C'est que son point de départ est différent : chez l'être parlant, certaines expériences ont laissé des marques indélébiles qui déterminent les modalités de satisfaction pulsionnelle. C'est ce que soulignait Freud avec l'au-delà du principe de plaisir. Dit avec Lacan, le réel insiste sous des formes inattendues de jouissance qui font l'étoffe des symptômes. L'orientation du clinicien n'est donc ni de reculer devant ce qui résiste, ni de réduire ce que nous nommons l'incurable au regard de l'illusion de pouvoir résorber tout symptôme. La voie empruntée est celle des bricolages symptomatiques.

Dès lors, la question est de savoir comment prendre la mesure, avec chaque sujet, de ce qui s'est figé comme modalités étranges de satisfaction. Comment l'accompagner pour qu'elles prennent une forme moins douloureuse ?

C'est dire que ce qui est le plus singulier à chacun s'oppose à toute tentative de normalisation. Aussi s'agit-il d'aller à la rencontre du sujet, de soutenir ses inventions, de l'aider à la construction de solutions sur mesure, compatibles avec le lien social autant que faire se peut.

Ainsi, accueillir le sujet dans sa singularité engage le désir du clinicien au-delà de la thérapeutique : que lui revient-il de dire, quel mode de présence lui revient-il d'assurer, par exemple lorsqu'il se trouve confronté à la répétition des passages à l'acte ou de l'inertie qui font qu'aucun projet pour le patient ne tient ?

C'est à partir de l'expérience du travail en institution que nous vous invitons à faire résonner ces questions pour notre huitième édition du Réseau 2.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Partenariat des services d'accompagnement

**Famisol
RéCI-Bruxelles
Sapham
Saphir
SUSA
Triangle-Bruxelles**

Introduction

L'inclusion est une valeur sociétale qui inspire aujourd'hui l'ensemble de nos politiques sociales, notamment celles qui concernent les personnes présentant une déficience.

Dès la toute petite enfance, l'inclusion doit être rendue possible au sein des milieux d'accueil.

OCAPI a été créé en 2013 pour répondre à cette nécessité.

Il s'agit d'un dispositif novateur, issu du secteur de l'accompagnement, qui vise avant tout à valoriser et augmenter les compétences des professionnels de l'accueil de la petite enfance afin que les enfants à besoins spécifiques puissent y avoir leur place dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe d'OCAPI est particulière et reflète bien les valeurs de l'inclusion. Ce qui fait sa richesse est en effet avant tout sa diversité. Elle est constituée d'accompagnatrices de différents services. Chacune d'elles arrive avec sa culture de service, son expérience d'accompagnatrice, sa formation de base, son réseau.

Deux axes complémentaires ont été développés jusqu'à présent : les interventions ponctuelles dans les milieux d'accueil, en lien avec la situation particulière d'un enfant, et les actions de sensibilisation afin de susciter chez les professionnels de l'accueil et des pouvoirs organisateurs de l'intérêt pour l'inclusion.

En un peu plus de trois années d'existence, OCAPI s'est forgé son identité et ses outils d'intervention. Le nombre d'interventions directes dans les milieux d'accueil n'est pas encore à la hauteur de nos espérances, mais le service poursuit ses contacts, augmentant régulièrement le nombre de personnes sensibilisées prêtes à tenter l'aventure de l'inclusion.

Première partie : présentation d'OCAPI

1. Identité de l'organisme et de ses partenaires

Nom : OCAPI (Organisation et Coordination de l'Aide Précoce pour l'Inclusion)

Services d'accompagnement partenaires :

Famisol, situé à Woluwe- St -Lambert (quelle que soit la déficience)

RéCI-Bruxelles, situé à Schaerbeek (déficience motrice)

SAPHAM, situé à Bruxelles (déficience mentale)

SAPHIR, situé à Molenbeek (trisomie 21 et dysphasie)

SUSA, situé à Molenbeek (troubles du spectre autistique)

Triangle Bruxelles, situé à Uccle (déficience visuelle)

Finalité

Favoriser l'accueil d'enfants présentant une déficience avérée ou suspectée dans les milieux d'accueil ordinaires autorisés ou agréés par l'ONE ou auprès des accueillantes d'enfants autorisées par l'ONE.

2. Description d'OCAPI

L'équipe est composée de cinq référentes et d'une coordinatrice, engagées chacune quelques heures par semaine pour OCAPI, et travaillant par ailleurs, dans l'un des six services d'accompagnement bruxellois agréés pour la mission 1 (petite enfance).

OCAPI peut donc utiliser les compétences d'accompagnement des référentes afin de répondre à un besoin jusqu'alors non couvert : soutenir les milieux d'accueil dans leurs questionnements lors de l'accueil d'un enfant « différent » sans qu'il n'y ait demande des parents.

OCAPI vise également à sensibiliser à l'inclusion l'ensemble des acteurs concernés par l'accueil de la petite enfance à Bruxelles : personnel des milieux d'accueil, pouvoirs organisateurs, échevins de l'enfance, coordinations communales des milieux d'accueil, ... Il est en effet essentiel de parler et de faire parler de l'inclusion, afin qu'elle s'enracine peu à peu dans les mentalités et dans la réalité.

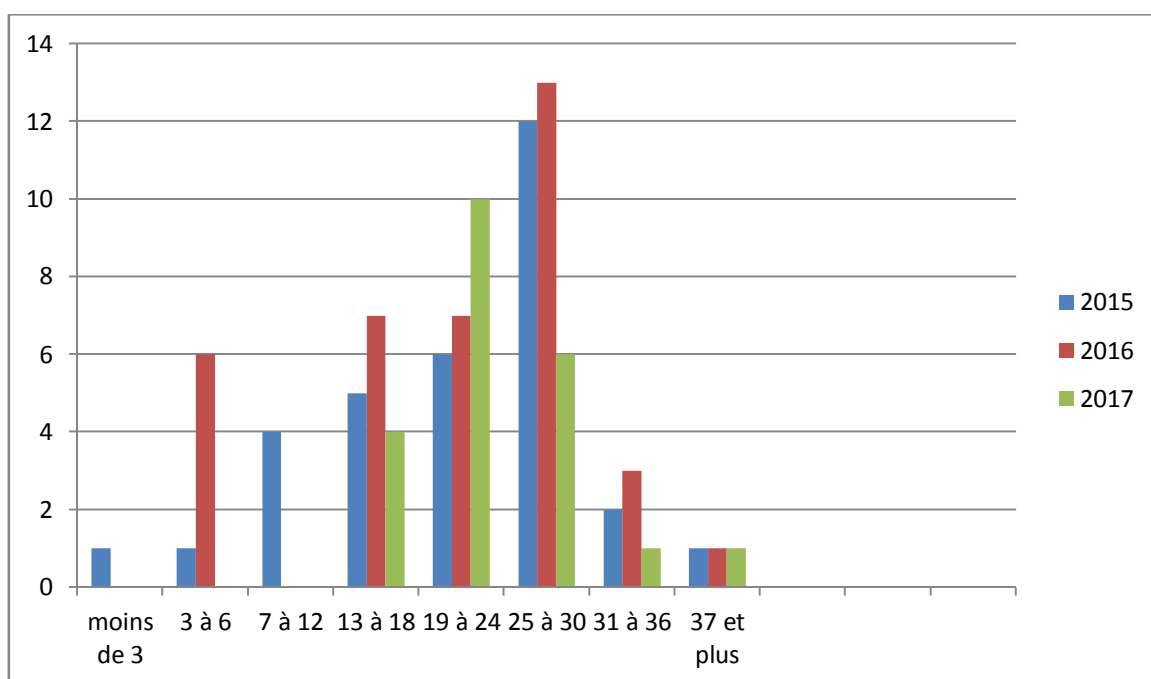
Deuxième partie : ÉVALUATION DU PROJET

1. Interventions centrées sur un enfant

1.1. Evaluation quantitative

2017 : Nombre total d'enfants : 22

1.1.1. Nombre d'enfants suivis / âge (en mois)



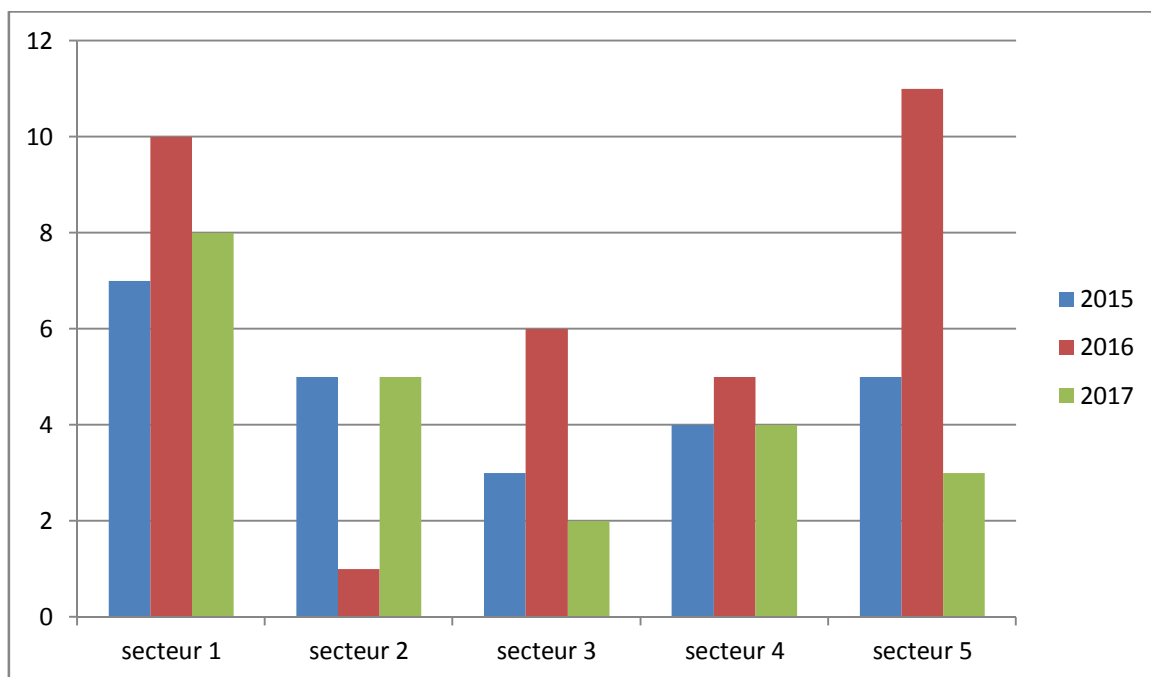
La tranche d'âge la plus représentée en 2017 est celle de 19 à 24 mois.

Il n'y a pas eu d'interventions pour des enfants de moins d'1 an.

Si on considère les demandes des 3 années, c'est entre 1 an ½ et 2 ans ½ qu'il y a eu le plus de demandes. L'âge où, au sein d'un groupe d'enfants, certains peuvent commencer à se démarquer dans leurs interactions avec les autres et dans leurs compétences psychomotrices et langagières.

L'approche du passage vers l'école peut aussi, parfois, susciter de l'inquiétude chez les professionnels du milieu d'accueil et motiver leur recours à OCAPL.

1.1.2. Répartition par secteur



Secteur 1 : Uccle, Forest, Watermael Boisfort, Auderghem

Secteur 2 : Etterbeek, Evere, Woluwe St Lambert, Woluwe St Pierre

Secteur 3 : Molenbeek, Jette, Bruxelles-Ville

Secteur 4 : Schaerbeek, Ballon Rouge, St Josse, Ganshoren, Crèches St Antoine, Béguinage, Marie-Henriette, ULB, Brugman

Secteur 5 : St Gilles, Anderlecht, Berchem, Ixelles, Koekelberg

Une importante structure qui a souvent fait appel à OCAPI en 2016 est en cours de réorganisation et ne s'est pas manifestée en 2017.

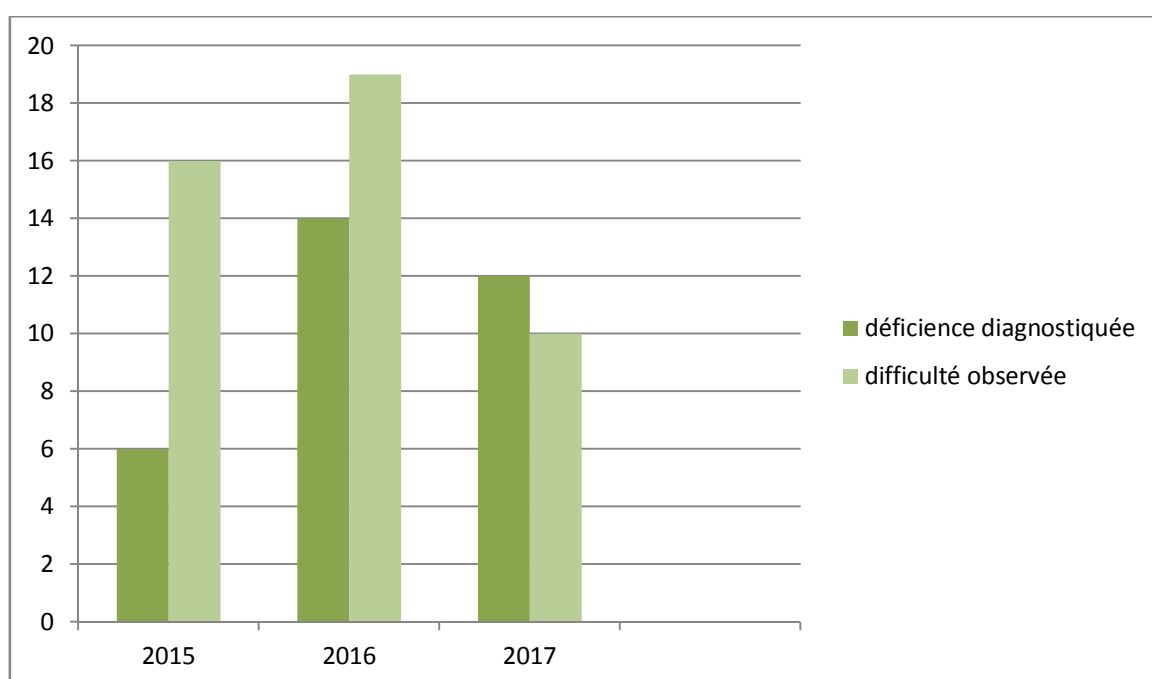
De manière générale, il est clair que chaque fois qu'un changement survient dans l'équipe OCAPI, des liens doivent être renoués avec nos personnes contacts dans les MA et réciproquement.

A l'origine, les secteurs des référentes OCAPI avaient été créés en fonction de l'organisation de l'ONE. Chaque coordinatrice accueil ONE s'occupant d'un secteur, nous avons tenu compte de cette répartition, dans le but de favoriser la collaboration entre la référente OCAPI et la coordinatrice ONE de chaque secteur. Avec l'expérience, le fonctionnement d'OCAPI est beaucoup plus souple par rapport à l'intervention dans les différents secteurs. Concrètement, les référentes interviennent en binôme, et les

binômes se constituent en fonction des demandes qui nous arrivent, de la disponibilité des référentes et/ou de l'appel à leurs compétences respectives.

1.1.3. Types de déficience

Rapport entre difficulté observée ou déficience confirmée par un diagnostic



Extrait du rapport d'activités 2016 :

L'année dernière une large majorité des enfants présentait une déficience observée mais non confirmée par un diagnostic (16/22). En 2016, la différence est beaucoup moins importante (19/33). On peut émettre l'hypothèse que les Milieux d'Accueil connaissent mieux Ocapi et les ressources que peuvent apporter les référentes pour l'adaptation du milieu d'accueil aux besoins spécifiques des enfants porteurs d'une déficience avérée.

Si cette évolution se confirme, on pourrait en conclure qu'Ocapi répond bien à l'un de ses objectifs, à savoir d'augmenter le nombre et la qualité des accueils d'enfants présentant une déficience.

L'évolution semble se confirmer, mais les chiffres de 2017 étant plus bas, nous n'en tirerons pas de conclusions cette année.

Difficultés observées: 10

- Une grande majorité (9/10) concerne le comportement (agressivité ; difficultés dans les contacts ; angoisses face aux changements ; ...). Les troubles autistiques sont parfois évoqués par les puéricultrices lorsqu'elles décrivent l'enfant.
- On parle de retard global de développement pour 1 enfant

Tout comme les années précédentes, on constate que les milieux d'accueil recherchent surtout des conseils par rapport aux enfants dont le comportement pose question : morsures à répétition, peu d'interactions avec les autres, petits cris, stéréotypies, Ils ont également du mal à aborder la question avec les parents.

Déficiences confirmées : 12

- 3 enfants présentent un (pré)diagnostic de troubles du spectre autistique
- 2 enfants présentent un diagnostic de retard de développement psychomoteur
- 1 enfant présente une déficience visuelle
- 1 enfant présente une déficience auditive
- 2 enfants présentent un diagnostic de trisomie 21
- 2 enfants présentent une malformation anatomique nécessitant des soins infirmiers
- 1 enfant présente un polyhandicap

OCAPI n'intervient que si les parents n'ont pas fait appel à un service d'accompagnement.

Si on cumule les déficiences confirmées et les difficultés observées, plus de la moitié des demandes concernent des troubles de la relation et du comportement, qui évoquent peut-être des troubles du spectre autistique.

Enfin, on peut observer le très faible nombre de demandes relatives à des déficiences motrices et sensorielles. Cette donnée nous pose question, mais nous ne disposons actuellement pas de suffisamment d'informations pour l'interpréter.

1.2. Evaluation qualitative

1.2.1. Objets des demandes

- Préparation d'un accueil

Certaines déficiences sont diagnostiquées très tôt et les parents en parlent au milieu d'accueil avant le début de l'accueil.

Le milieu d'accueil peut se tourner vers OCAPI afin de préparer l'arrivée de l'enfant. L'objectif est alors de donner un espace à l'équipe pour évoquer ses craintes, travailler sur les représentations, poser des questions sur la déficience. Dans un second temps, en abordant des questions concrètes, l'équipe peut se mettre en projet pour offrir un accueil adapté, avec éventuellement l'aide de matériel spécifique, des aménagements d'horaires ou l'organisation de soins apportés par un prestataire extérieur (infirmier, kiné, ...).

Nous n'avons pas encore été souvent sollicités par des MA pour la préparation d'accueils. Par contre, cette question est très souvent amenée par les professionnels de l'accueil lors des sensibilisations.

- Questionnements en cours d'accueil

Les professionnels de l'accueil constatent parfois des particularités chez un enfant. Ils se sentent souvent démunis, voire même incompetents et ne se rendent pas compte de tout ce qu'ils ont mis en place.

Les questions qui sont le plus souvent exprimées aux référentes OCAPI sont :

- Répondons-nous adéquatement aux besoins de l'enfant ?
- Que faire pour mieux aider l'enfant dans son développement ?
- Comment s'organiser pour répondre aux besoins de l'enfant sans que ce ne soit une charge trop lourde pour le personnel et sans que les autres enfants ne soient lésés ?
- Que dire aux parents ?
- Si l'on ne fait rien, ne risque-t-on pas de passer à côté de quelque chose de grave ?
- Que répondre aux questions des autres parents ?
- Comment préparer la suite ? (passage de section, passage à l'école)

Comme on l'a vu dans les chiffres, plus de la moitié des demandes concerne des enfants présentant des troubles qui affectent la sphère relationnelle : repli sur soi, agressivité, comportements perturbant le groupe, ... Les ressources des référentes OCAP, que ce soit au niveau de l'autisme ou au niveau de l'accompagnement des parents, apportent aux professionnels de l'accueil des pistes nouvelles, qui peuvent être très concrètes. A l'occasion de différentes rencontres, on a pu mesurer à quel point les accueillantes indépendantes se sentent parfois très seules et en grande souffrance par rapport à ces questionnements.

- Questionnements en fin d'accueil

A l'approche de la fin de l'accueil, le questionnement sur l'avenir de l'enfant se fait particulièrement présent dans nos rencontres avec les milieux d'accueil :

- L'enfant n'est pas prêt, comment l'aider ?
- Les parents n'ont pas l'air conscient des difficultés qui attendent l'enfant, comment en parler avec eux ?
- Comment faire pour que les professionnels de l'école maternelle comprennent cet enfant, répondent à ses besoins ?

Les référentes OCAP doivent souvent accompagner les professionnels de l'accueil dans cette période de transition vécue parfois avec beaucoup d'inquiétudes par les professionnels de l'accueil. Il peut être rassurant pour eux de leur rappeler tout ce qu'ils ont fait pour permettre à l'enfant d'évoluer au mieux et de leur parler des ressources qui peuvent être mises en œuvre dans l'aide à l'inclusion scolaire, dès les maternelles.

- Questionnements après l'accueil

Nous pouvons organiser des rendez-vous de débriefing, lorsqu'un accueil est terminé, surtout lorsque l'expérience a été difficile ou lorsqu'elle s'arrête brusquement parce que les parents retirent l'enfant. Ces propositions ont jusqu'à présent été rarement acceptées, comme si le milieu d'accueil avait besoin de tourner rapidement la page. Nous sommes persuadés que ces rendez-vous ont tout leur sens et sont très bénéfiques pour les équipes parfois très épuisées après un accueil difficile.

Ce sujet ressort assez souvent lors de nos actions de sensibilisation. Certains professionnels de l'accueil profitent de ces temps de rencontre pour revenir sur des vécus difficiles qui n'ont pas été

suffisamment entendus. Le fait de pouvoir revenir sur ces souvenirs sensibles peut redonner de l'élan pour se lancer dans une nouvelle expérience d'accueil en inclusion.

2. Activités de sensibilisation

2.1. Sensibilisations globales

Destinées aux professionnels des milieux d'accueil, ces séances ont pour but d'amener un partage d'expériences, de questionnements et d'informations au sujet de l'inclusion d'enfants « différents ».

2/10/17 : Contribution à une séance de sensibilisation des accueillantes autonomes communales de Watermael-Boisfort, en étroite collaboration avec la coordinatrice pédagogique de l'ONE et la coordinatrice accueil du secteur.

17/10/2017 : Lors d'un ciné-club organisé par l'ONE à destination des crèches, TMS, administration : co-animation d'un débat après la projection d'un film sur l'autisme.

2.2. Démarches de promotion de l'inclusion et d'OCAPI

Démarches collectives

- 18/02/2017 : Journée Badiane : lors d'une journée organisée par le service Badiane à destination des professionnels de l'accueil, présentation conjointe de la Plateforme Annonce Handicap et d'OCAPI et animation d'un débat sur l et animation d'un débat sur l'inclusion en milieux d'accueil
- 20/04/2017 : « Speed dating » organisé par le service de néo natalité de l'hôpital St Pierre à destination des médecins, infirmiers, paramédicaux des services pédiatriques : présentation d'OCAPI
- 18/11/2017: colloque des ergothérapeutes à Erasme : présentation conjointe des services d'accompagnement et d'OCAPI

Démarches individuelles :

- Reprise de contact avec les instances communales (échevins, coordinateurs de l'accueil petite enfance, ...)
- Décision en cours d'année d'une prise de contact, par chaque référente, avec 4 MA de son secteur entre chaque réunion de coordination (toutes les 6 semaines)
- Envoi du flyer à tous les MA bruxellois
- Contacts avec différents médias (Ligueur, journaux de mutualités, ...)
- Actualisation du site et référencement dans d'autres sites (Phare, ONE, ...)

Collaboration avec l'ONE

OCAPI a sollicité une rencontre avec l'ensemble des coordinatrices accueil ONE. Une date avait été fixée mais les coordinatrices ont dû l'annuler. Nous attendons de nouvelles propositions de dates. En raison de changements au sein de leur équipe et une réorganisation des secteurs, cette rencontre nous semble nécessaire pour rappeler l'existence d'OCAPI et raviver la collaboration.

Par ailleurs, nous bénéficions d'une très bonne collaboration avec la coordinatrice pédagogique du secteur accueil de l'ONE-Bruxelles.

3. Evolution du service OCAPI

3.1. L'identité du service

Les objectifs du service étaient clairs dès le début. Il s'agit de favoriser l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques, dans les milieux d'accueil en aidant ceux-ci à trouver des solutions par eux-mêmes. Cela passe par le renforcement des compétences des professionnels de l'accueil et la mise à disposition d'outils pratiques et théoriques.

Deux axes ont été développés jusqu'à présent :

- Les interventions au sein des milieux d'accueil, pour les soutenir dans leur réflexion autour de l'accueil d'un enfant
- Les actions de sensibilisation afin de susciter plus d'accueils inclusifs

Un axe supplémentaire est en cours de réflexion: un soutien aux milieux d'accueil avec une phase d'observation de l'enfant pour répondre à une demande de conseils pratiques.

La méthodologie continue à s'affiner grâce aux expériences, aux retours reçus après les interventions individuelles et collectives et aux rencontres avec différents acteurs.

Sujets ont été particulièrement travaillés en 2017:

- Les modalités de collaboration entre le MA et OCAPI : un document fixant ces modalités a été mis au point et est proposé aux MA
- Rencontre de l'enfant : les MA ne comprennent pas toujours d'emblée que les référentes ne rencontrent pas l'enfant. L'équipe des référentes et les directrices se questionnent sur les avantages et les inconvénients de ce positionnement.

Les outils sont complétés au fil du temps : documentation, grilles d'analyse, structure des actions de sensibilisation, ... Les ressources de chacun des services d'accompagnement sont mieux connues par l'ensemble des référentes et sont d'avantage utilisées.

Le fonctionnement de l'équipe est bien rodé même si des adaptations sont régulièrement nécessaires : changements de référentes, répartition des responsabilités et des tâches, ...

La gestion du service nécessite une bonne coordination à différents niveaux. Coordination entre les référentes. Coordination entre chaque référente et son service d'accompagnement. Coordination entre les différentes directrices des services impliqués. Les référentes se rencontrent toutes les 6 semaines. Ces réunions sont préparées et animées par une coordinatrice et se déroulent en présence d'une représentante des directrices (en tournante, par période de 6 mois). Les directrices se réunissent une fois par trimestre, afin de veiller à la bonne évolution du service tant d'un point de vue administratif et financier que d'un point de vue qualitatif.

3.2. Soutien des référentes

Les réunions de coordination sont essentielles pour déposer les difficultés rencontrées et faire appel aux ressources de l'équipe. Les référentes OCAPI ont également toujours la possibilité de chercher un soutien auprès de leurs directrices respectives.

La formation des référentes OCAPI a été complétée grâce à :

- deux demi-journées de supervision, qui leur ont permis d'aborder des questions relatives à leur cadre de travail et de réfléchir à des situations cliniques.
- une formation plus spécifique à l'autisme, étant donné l'importance des demandes au sujet d'enfants présentant des troubles du comportement pouvant dans certains cas évoquer le spectre autistique.
- Une rencontre avec tous les services wallons équivalents
- Une prise de contact avec notre homologue flamand

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Afin de favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques au sein des milieux d'accueil, le service OCAPI a continué à réaliser des actions directes au sein des milieux d'accueil, et indirectes via des sensibilisations.

Le principal défi à relever sans cesse est d'entretenir les liens et de se faire connaître auprès de nouveaux milieux d'accueil. L'équipe des référentes multiplie les démarches en ce sens.

Autre priorité : répondre au mieux aux demandes des milieux d'accueil. Pour cela, un questionnaire d'évaluation est en préparation et sera proposé aux milieux d'accueil après les interventions directes, afin de bénéficier de leur feed-back.

Le fonctionnement d'une équipe qui passe si peu de temps ensemble demande une coordination efficace et une bonne relation de confiance.

Cette relation de confiance se crée et s'entretient grâce aux temps de réunion et de formation, et bien sûr aussi à l'occasion des interventions communes.

La coordination a été grandement facilitée, depuis plusieurs années par l'intervention d'une professionnelle déléguée à cette fin par le SAPHAM. Ce service se retirant d'OCAPI, l'équipe des référentes et des directions devra adapter son mode de fonctionnement.

A partir de 2018, OCAPI devient une mission complémentaire des services d'accompagnement impliqués.

Cette étape était fort attendue parce qu'elle apporte davantage de sécurité au niveau de la continuité du projet, et parce qu'elle en simplifie la gestion administrative et financière.

Si elle renforce le lien entre le travail de la référente et son service d'accompagnement, elle nécessite aussi un renforcement de l'identité d'OCAPI, afin de bien garder cette spécificité de collaboration entre les services impliqués.

Les directions ont pour projet de réaliser une charte. Cette charte fera office d'engagement mutuel, entre les services impliqués dans OCAPI, pour garantir un fonctionnement dans le respect de l'identité du projet.
